

REVUE DES TRAVAUX DE L'OFFICE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE DE PÊCHES MARITIMES

TOME XVII

FASCICULE 1

No 66

S O M M A I R E

Guy de LA TOURRASSE — La Pêche aux Thons sur la Côte Basque Française et son
évolution récente.

La Pêche aux Thons sur la Côte Basque Française et son évolution récente

par Guy de la TOURRASSE

Ex-Assistant à l'O.S.T.P.M.

TOUR D'HORIZON. — Les pêches aux thons traditionnelles en France ont été souvent et savamment décrites, et il serait superflu d'aborder ici une bibliographie des travaux qui s'y rapportent. Les quelques pages qui suivent, résultat d'observations et d'enquêtes personnelles, ont pour but de préciser l'aspect particulier et nouveau de l'une de ces pêches.

Constituant, comme chacun sait, une fraction importante de notre économie maritime, elles sont pratiquées dans trois des quatre mers qui baignent le territoire métropolitain, puisque seule, la Manche, dans son ensemble, n'est pas fréquentée par les poissons. D'où, en s'en tenant au côté professionnel, trois physionomies dominantes, qu'il est bon de fixer.

Sur les côtes méditerranéennes, son aspect classique, mais non exclusif, est la pêche côtière, aux filets: Madrague, plusieurs fois millénaire; Thonaire et Sinche, plus récentes. Ces immenses pièges tendus sur les routes les plus constantes de leurs migrations, visent surtout les bancs de thons rouges (*Thunnus thynnus* L.). Bien que le thon blanc, ou germon (*Germo alalunga* GMELIN) se rencontre dans cette mer, on commence à peine à l'exploiter, sur le littoral entre Cerbère et Menton.

Sur la façade atlantique, la physionomie générale de cette pêche est très différente: de nombreux ports arment des flottilles de navires thoniers, qui se répandent dans tout le Golfe de Gascogne, à la recherche du thon blanc. Ces bateaux pêchent individuellement, et uniquement à la ligne. C'est une des ressources les plus importantes des populations maritimes de la Bretagne atlantique, et l'armement de type breton s'étend jusqu'à La Rochelle.

Tout à fait au Sud, la côte française présente encore un grand port thonier: SAINT-JEAN-DE-LUZ. Situé à dix kilomètres de la frontière espagnole, ce port jouit de conditions géographiques, océaniques et climatiques assez particulières, qui ont des répercussions importantes sur son activité maritime. Comme, du point de vue humain,

la Côte Basque française n'est séparée de la Côte Basque espagnole que par une ligne, sinon tout à fait conventionnelle, du moins très perméable, Saint-Jean-de-Luz peut être rattaché au moins autant à la Côte cantabrique, qu'à la Côte française de l'Ouest. Mais son industrie, de plus en plus étroitement spécialisée, le distingue aujourd'hui nettement de l'une et de l'autre régions.



Photo JOVÉ - Pau

La flottille moderne dans le port de St-Jean-de-Luz (1950)

C'est pourquoi la pêche aux thons que pratiquent nos marins basques, depuis le début du siècle, mérite une description particulière, et ne peut être assimilée à celle des Bretons. Elle s'en écarte d'autant plus, aujourd'hui, que la technique moderne de l'appât vivant s'y est implantée avec succès, au cours de l'été de 1948.

Quant au troisième aspect, il suffit de le signaler, car il est occasionnel, et ne donne pas lieu à une activité spécialisée. C'est la capture, tout de même assez fréquente, de très gros thons rouges, par les harenguiers et les chalutiers boulonnais, dans la Mer du Nord, en octobre et novembre. Ces poissons, qui dépassent souvent les 200 kg, se répandent sur les bancs, à la recherche d'une nourriture abondante. Les bateaux qui les aperçoivent, rôdant autour des filets, les font mordre sur de fortes lignes, même avec du poisson mort, où les harponnent, et parviennent à en embarquer un certain nombre chaque année. Mais aucun bateau n'est spécialement armé en vue de cette pêche.

Avant de parler de la transformation récente de sa technique à Saint-Jean-de-Luz, il est bon de décrire, avec quelque précision, le métier du thonier basque jusqu'en 1948. Nous verrons qu'il était déjà bien différent de celui du thonier breton, et assez évolué dans le sens de l'appât vivant, pour que celui-ci, une fois les viviers créés, parvint à supplanter à peu près complètement l'ancienne pêche, en l'espace de quelques semaines.

Les ports basques, c'est-à-dire tous ceux qui sont échelonnés entre Biarritz et Castro-

Urdiales, au-delà de Bilbao, ont la chance de voir abonder, à petite distance de la côte, et assez régulièrement, à la fois le thon rouge et le germon. Double richesse, qui n'est donnée qu'à deux ports français voisins, du moins avec de telles commodités d'exploitation.

Les pêches des deux grandes espèces migratrices ont beaucoup de points communs, et se confondent, en fait, par moments ; mais elles présentent aussi quelques différences de détails, qui seront signalées au fur et à mesure, dans les descriptions suivantes.

LES BATEAUX. — Avant d'aller voir bateaux et hommes en action, faisons un petit « tour du port », pour examiner la flottille luzienne, et penchons-nous sur son proche passé.

C'est entre 1895 et 1900, qu'apparaissent sur la Côte basque les premières chaloupes, pontées, actionnées par de petites machines à vapeur ; et ce mode de propulsion va imposer, pendant une trentaine d'années, un type standard de bâtiments de pêche, de taille variable, et dont le tonnage passait peu à peu de 10 à 30 tonneaux. Pendant cette période de la vapeur, et même jusqu'à la guerre civile espagnole de 1936, la mode, pour les coques, venait d'Espagne, et s'imposait aux constructeurs luziens. En fait, la majorité des bateaux qui furent armés à St-Jean-de-Luz, entre 1920 et 1936, étaient construits par un important chantier de Fontarrabie, bien équipé, et produisant en série à des prix qui, grâce au change, défiaient la concurrence des petits ateliers luziens de type artisanal.

Les sardiniers-thoniers actuels, et même de petits chalutiers, faits sur la Côte basque, tiennent leurs formes très typiques du fait qu'ils descendent, non pas du voilier, comme les bateaux à moteur que l'on construit en Bretagne, mais de l'ancien bateau à rames, appelé « traînière », qui servait encore à pêcher la sardine, il y a à peine cinquante ans. En Espagne, la traînière de pêche survécut à la mécanisation quelques années de plus que chez nous. Aujourd'hui, à peine modifiée, elle est encore, chez nos voisins, l'instrument d'une belle et très vivante tradition de régates sportives, auxquelles prennent part tous les ports de pêche cantabriques. Mais, dans les lignes pures et effilées des bateaux qui remplissent le bassin de St-Jean-de-Luz, on reconnaît la descendance de ces barques longues, basses et bipointues, que dix à douze paires de bras herculéens arrachaient à plus de cinq nœuds, pendant trois ou quatre heures, à la poursuite des « piles » de sardines et d'anchois...

Le procédé de construction n'a guère changé. L'héritage de la traînière est une coque effilée et légère, à membrures fines, très rapprochées, ployées à chaud contre le bordé, préalablement fixé sur un « moule » de gabarits intérieurs. Ceux-ci sont retirés une fois le rivetage des membrures terminé, et peuvent resservir pour une nouvelle construction.

La coque de vapeur était caractérisée par la forme de son arrière, à couronnement allongé en biseau au-dessus de l'eau, comme celui des dundee bretons. La puissance des machines à double expansion augmentait à mesure que les coques s'agrandissaient, et, vers 1933, atteignait 70 à 75 CV, sur des bateaux de 14 à 15 mètres, jaugeant 24 à 28 tonneaux. Mais le moteur Diesel gagnait rapidement du terrain entre 1930 et 1935, d'abord en Espagne, puis en France, et les coques, quelle que fût leur taille, prirent leur forme actuelle. Elle est marquée par un avant beaucoup plus ouvert en éventail, vers le haut, ce qui donne un dévers extrêmement prononcé, et une poupe ronde, s'effilant en pointe de cœur vers la flottaison. Lignes de fuite plus fines pour la partie immergée, cale plus spacieuse, meilleure défense contre un paquet brisant en poupe, tels sont les avantages de ce nouveau dessin. L'avant a conservé sa finesse de traînière élargie, tandis que l'arrière y est revenu avec l'adoption du moteur...



Un thonier neuf prêt à être lancé (Juin 1950)

Ainsi, le sardinier-thonier luzien a toujours été construit en vue de la rapidité, et nous verrons comment ce facteur, déjà très utile pour la pêche à la sardine, prend encore plus d'importance avec la nouvelle pêche au thon. Les bateaux moyens, pour une jauge de 20 à 24 tonneaux, reçoivent des moteurs de 80 à 90 CV, qui leur procurent une allure maxima supérieure à 10 n. et demi, et une vitesse de route de 9 n. Les derniers sortis, pour 35 à 40 tonneaux, ont 120 à 160 CV, grâce auxquels ils soutiennent 10 n. de route sans fatigue. On peut dire que la flotille luzienne relève d'une technique à la fois originale et évoluée, en avance, aujourd'hui, sur la technique espagnole.

LA PECHE CLASSIQUE DES BASQUES ET SES PARTICULARITES

Voici une description de la pêche, avant 1948, avec le gréement, les engins et les méthodes particuliers du thonier basque.

Le principe, très ancien, et valable pour toutes les espèces de Thonnidés, est, comme en Bretagne, la ligne simple traînant en surface derrière le bateau en marche. A ce procédé classique est venu s'ajouter, en 1934, celui de la cuillère, efficace surtout pour le thon rouge.

Parlons d'abord de la traîne.

Constitution, disposition et maniement des lignes de traîne

Une telle ligne se compose toujours des mêmes éléments. En partant du bateau, plusieurs pièces de cordeau, de diamètres décroissants, puis un bas de ligne, ou empile, fait d'un fil métallique unique, de quelques brasses de longueur, qui porte un hameçon plus ou moins caché dans un leurre, assez léger et assez souple pour traîner à la surface, sans provoquer de vrillage. Les différences entre l'engin basque et l'engin breton sont les suivantes : pour le cordeau de chanvre, que l'on appelle en basque « brigna », parce qu'il est formé de brins uniformes (éprouvés chacun à trois livres anglaises) dont le nombre (total des trois torons) désigne le numéro, les Bretons utilisent des numéros beaucoup plus forts que les Cantabriques : une ligne à germons normale comprend chez les premiers les grosseurs 24 à 36, alors que les seconds pêchent avec les numéros 12 à 24, et des longueurs presque doubles. De même pour le bas de ligne : chez les Basques (et bien qu'ils continuent à l'appeler « lettugna »), le fil de laiton a fait place, depuis plus de trente ans, au fil d'acier à haute résistance, étamé, et ses grosseurs courantes, pour le germon, sont 4 et 4,5 dixièmes de millimètre, sur une longueur de 4 à 5 brasses. La Bretagne emploie des bas de ligne de préférence en acier doux galvanisé, d'un diamètre de 7 à 8 dixièmes, et dépassant rarement trois brasses de longueur : le

poisson sauvage que ses voiliers rencontrent au large accepte des engins grossiers, tandis que la règle, pour les Basques, est l'affinement maximum des lignes, devant la méfiance toujours croissante d'un poisson trop « travaillé ».

Voici comment sont établies ces lignes sur un bateau de taille normale (Côte basque française) :

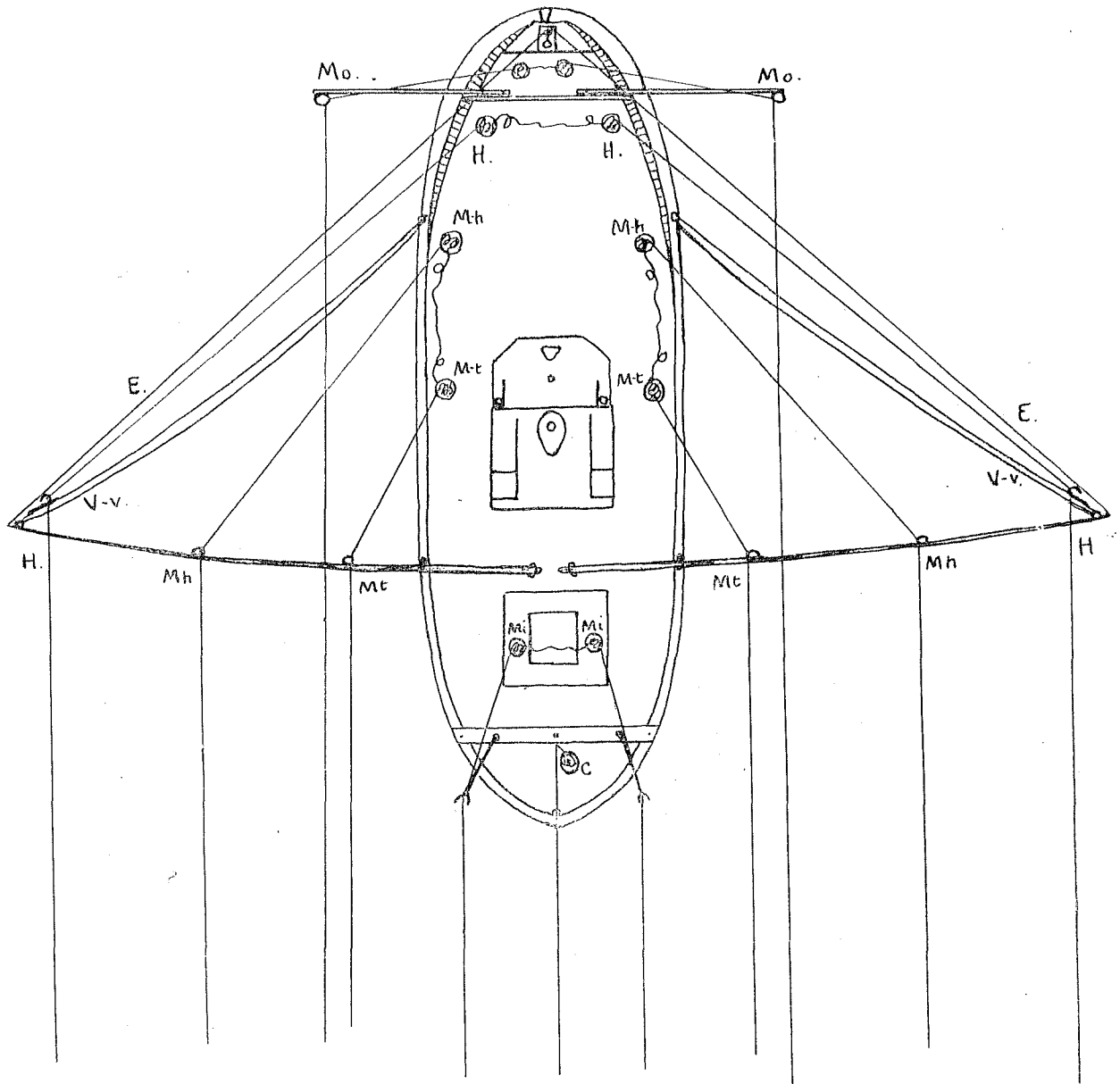
Il y a deux tangons principaux, comme sur les voiliers bretons. Mais ici leur rôle est double : d'abord écarter les lignes les unes des autres, et les répartir sur une envergure suffisante pour qu'elles ne s'emmêlent point ; ensuite, les surélever d'une hauteur proportionnelle à leur longueur, pour qu'il y ait le moins possible de « brigna » traînant dans l'eau. Ces perches sont faites, comme en Bretagne, d'un tronc de jeune sapin d'Alsace, mais il n'y a pas de prolongement en châtaignier. Leur longueur atteint environ les deux tiers ou les trois cinquièmes de celle du bateau. La base a 12 à 15 centimètres de diamètre ; elle est taillée en biseau, et au dos de ce biseau, une encoche transversale reçoit un gros anneau en fer, fixé au pont, et dans lequel on engage ce biseau lorsqu'on établit la perche. Ainsi fixée par sa base, pendant la pêche, elle prend appui sur une fourche boulonnée contre le pavois, ou, le plus souvent, elle y est suspendue en permanence, et pivote autour de ce point, pour pouvoir être rangée le long du bord.

Le poids de ces perches, quand elles dépassent une dizaine de mètres de longueur, avait conduit, depuis longtemps, les thoniers espagnols à les installer à la manière bretonne, articulées par leur base au pied du mât, et manœuvrées par une petite caliorne. Au repos, les deux perches parallèlement inclinées vers l'avant, s'appuient sur le toit ou sur les côtés de la passerelle. Disposition qui a été imitée, vers 1945, par les plus grands des thoniers luziens, auxquels elle donne l'élégance du gréement qui leur manquait. Enfin on supprime le porte-à-faux de la perche, dans chaque position, par un étai tendu de son extrémité à la proue.

La principale différence d'avec le dispositif breton, est que les tangons sont ici placés vers l'arrière, en moyenne aux deux tiers de la longueur du bateau, au lieu d'être au premier tiers avant. Le pêcheur basque, dans l'attente de la touche, se trouve toujours en avant du support de la ligne. Et c'est l'équipe de la plage arrière qui ramène et embarque le thon, sans que le premier ait à quitter sa place.

Le gréement de traîne complet, utilisé au thon blanc, et les noms basques des lignes, sont les suivants. Sur chaque bord, la plus longue ligne est comme toujours, celle qui passe à l'extrémité de la perche. Le hâle-à-bord des Bretons est remplacé par un système de va-et-vient : une drisse robuste porte une petite barre de bois sous laquelle est cloué, dans le même plan, un gros anneau, en tube de cuivre, ouvert vers le haut, afin que la ligne puisse en sortir et y être replacée. Cette drisse passe dans un petit anneau ligaturé, parallèlement à la perche, très près de son extrémité. La ligne coulisse librement dans l'anneau ouvert, dont le va-et-vient permet de l'amener le long du bord, par-dessous les deux autres lignes, chaque fois qu'il faut hâler un poisson. Cette ligne du sommet de la perche s'appelle « Haïcekoa » (« celle du vent », souvenir des thoniers basques à la voile ?). L'homme qui la tient doit en même temps manœuvrer le va-et-vient ; son poste est vers le haut de la plage avant.

Chaque perche porte deux autres lignes, passant par deux anneaux fixes, fermés, répartis sur sa longueur, de façon que les trois lignes aient entre elles le même écartement. Celle de l'anneau fixe supérieur est appelée « Makar-handi » ; elle est de 10 à



Disposition et désignation des lignes de traine pour le germon

Légende: Mo == Morrongo
 H == Haicekoa
 Mh == Makai-handi
 Mt == Makai-tiki
 Mi == Miokoa
 C == Cuberakoa
 V-v == Va et vient
 E == Etai

15 brasses moins longue que « Haïcekoa » (75 au lieu de 90, environ). Pour la hâler à bord, on la croche avec une gaule terminée par un hameçon sans ardillon.

La ligne de l'anneau inférieur est assez rapprochée du bateau pour être saisie à la main, en montant sur le plat-bord ; elle a une vingtaine de brasses de moins que « Makar-handi », aussi l'appelle-t-on « Makar-ttiki ». Ces deux lignes du même bord sont couplées entre elles, alors que « Haïcekoa » est couplée avec sa symétrique.

Deux autres lignes symétriques sont installées à l'arrière, sur deux perches fourchues, de 3 m à 3,50 m, plantées à travers le banc transversal de la poupe. Leur longueur équivaut à celle des deux « Makar-handi » ; on les appelle « Miokoa ».

Quand le germon mord bien, on installe trois autres lignes assez courtes : deux à la pointe avant, symétriques, écartées du bateau par des tangons horizontaux de deux mètres, portant un gros anneau terminal : leur nom est « Morrongo ».

La troisième petite ligne part de l'extrémité arrière, au milieu du banc, et pêche dans le sillage, à 12 ou 15 brasses du bateau : c'est « Cuberacoa ».

Chaque ligne est lovée avec soin dans un tamis marqué à son nom.

En période de pêche très active, un équipage de neuf à dix hommes est donc nécessaire pour manier ces onze lignes : la onzième, « Cuberacoa », est retenue normalement par une bosse cassante, et les deux « Miokoa » peuvent être gardées par le même homme. Le patron, autrefois, surveillait une ligne : « Cuberacoa », à la barre franche ; « Makar-ttiki », avec la passerelle découverte ; cela, tout en dirigeant la pêche. Maintenant que tous les bateaux ont une passerelle fermée, il confie sa ligne au mousse, ou la supprime, pour se consacrer entièrement à la recherche du poisson.

Le thonier breton, lui, n'a que six ou sept hommes, patron compris, pour surveiller seize à dix-huit lignes ; mais ses engins, beaucoup plus rustiques, ne demandent pas autant de précautions, et ont moins de longueur.

A cause de leur finesse toujours poussée au maximum, et aussi à cause de la taille très variable des thons rouges, les lignes des Cantabriques ne pêchent jamais bloquées sur les perches ou au bateau : chaque homme, tenant sa ligne à la main, en un certain point de sa longueur totale, doit la laisser filer sur la touche, pour amortir la tension brutale du ferrage. On comprend facilement que l'inertie d'un poisson de 8 à 10 kilos suffise à rompre une ligne, dont la résistance atteint les 20 kilos, mais qui est entraînée à une quinzaine de kilomètres à l'heure par le bateau, et parfois autant, en sens contraire, par le poisson. Le pêcheur va donc filer la réserve de ligne qui se trouve près de lui, lovée dans le tamis ; mais il doit freiner fortement ce dévidage, et le seul frein dont il dispose, ce sont ses deux mains. Un freinage dosé et régulier est un coup de main assez délicat, qui s'acquiert par une longue habitude. Le cordeau, traversant à grande allure les deux poings fermés, causerait sur la peau une brûlure et un sciage insupportables. Pour y parer, le pêcheur basque prend deux précautions essentielles : d'une part, il protège ses doigts les plus menacés, l'index et le petit doigt de chaque main, par des manchons en molleton de laine, cousus en double épaisseur, de façon à former une « pomme » ; ces doigtiers sont appelés « birabas ». D'autre part, il maintient la réserve de ligne bien mouillée ; les « birabas » étant également imbibés d'eau, celle-ci lubrifie en quelque sorte le frottement, et surtout elle absorbe la chaleur qui, à sec, serait suffisante pour brûler la laine et la couper.

Le maniement d'une ligne de traîne devient forcément très dangereux, lorsqu'il s'agit de thons rouges de forte taille : cette pêche est fatigante surtout parce qu'elle

exige du pêcheur une vigilance continue. La touche est inattendue, la ligne part brutalement, de tout le poids du poisson, parfois augmenté par sa nage rapide... De grandes précautions sont à prendre, pour qu'elle se délove en bon ordre, sans former de coque ni d'embrouillage : le plus léger arrêt contre la main, une épissure qu'on ne voit pas venir, suffisent pour imposer à la ligne une surtension qui la rompe. Ce qui est le moindre mal, car, sans parler de menus accidents : doigts brûlés ou entaillés, on a vu des hommes, et non des moins corpulents, se faire prendre par l'épaule ou la cheville, et hisser, d'autorité, jusqu'à l'anneau terminal de la perche, à cinq mètres au-dessus de l'eau... Mais, passé le démarrage de la ligne, le danger de rupture ou d'accident diminue : la flèche du « brigna » amortit les coups de tête du poisson, et surtout, dès qu'un thon est ferré, le patron met sa machine au ralenti. Si la bête n'a pas eu la force de se retourner, de « mettre la queue », comme on dit, le pêcheur peut arrêter le filage quand le bateau a perdu son erre. Lorsque, malgré le ralentissement, le thon a encore tendance à emporter du fil avec force, l'homme qui lutte avec lui demande la réserve de la ligne jumelle, et le coéquipier lui chavire son tamis sur le pont... si toutefois il n'est pas lui-même aux prises avec un poisson, car les thons mordent souvent par couples, simultanément. Dans ce but, les corps de ligne sont toujours couplés sur la même pièce, longue de 100 mètres, d'un gros cordeau de 5 à 6 mm de diamètre, qu'on appelle « saga » (prononcer « chaga »).

La ligne ayant été filée de la longueur nécessaire pour parer à sa rupture, et le bateau continuant à marcher au ralenti (1 à 2 nœuds), un homme, ou deux, à l'arrière, prennent l'engin « amené » le long du bord, et le font rentrer, avec le doigté voulu, en régularisant au maximum sa tension, tandis que le poisson résiste en prenant de la profondeur. Le titulaire de la ligne, sans quitter sa place, love avec soin toute la longueur du « brigna » repris par ceux de l'arrière, jusqu'à ce que l'œil du fil d'acier arrive à ses mains. Car c'est ce bas de ligne qui demande de grandes précautions, pour éviter les coudes qui l'affaiblissent, et le vrillage irréversible, origine des coques fatales. Celui qui hâle la ligne en première position, doit maintenant « travailler » le poisson d'un poignet souple, et commander la manœuvre du bateau lui-même, lorsque son adversaire l'exige... L'homme qui récupère derrière lui, ajoute sa traction si le premier le lui demande, mais doit surtout assurer l'élongation correcte de la corde à piano. Celle-ci a plusieurs brasses, et il faut parfois faire vite, tout en évitant l'embrouillage : il la recueille alors en « huit », autour de ses deux avant-bras tenus écartés. Manœuvre dangereuse, à ne faire que quand la résistance du poisson est complètement vaincue.

Le thon, approchant du bateau par dessous, essaie d'engager la corde à piano dans l'hélice qui tourne lentement, et va mettre sa dernière énergie à passer de l'autre côté de la quille. L'homme se penche un peu plus bas sur l'eau, ses deux mains se crispent sur le fil d'acier, qui chante dans les « birabas », et siffle à la surface. Pour terminer ce duel à son avantage, le pêcheur doit choisir entre les deux tactiques suivantes, soit stopper l'hélice et faire monter le poisson, par spirales de plus en plus serrées, jusqu'aux gaffes qui l'attendent en surface ; soit, s'il a suffisamment confiance dans sa ligne, faire évoluer le bateau, en rond, lentement, autour du poisson, de façon à l'écarter de l'hélice. La captation d'un gros thon rouge est parfois longue à obtenir, et la lutte devient fatigante pour le pêcheur, courbé en deux, dont les seuls index ont prise sur le fil d'acier. La grande valeur d'un poisson de 80 ou 100 kilos justifie le temps passé, surtout pour un petit bateau. Mais le rendement est naturellement meilleur avec des thons plus maniables.

Les gaffes utilisées par les Basques sont plus fortes que celles des Bretons: simples crochets en fer rond, de 10 mm, forgés en demi-cercle, avec une longue pointe légèrement ouverte; on les fixe très solidement sur le gros bout d'un bâton de frêne ou de houx, long de 1 m 50 à 2 m 50. Le coup de «croc» ne doit être donné que lorsque la bête affleure la surface.



Un thon rouge sort de l'eau, planté sur le croc

Une fois le thon embarqué, le premier soin du pêcheur est de le tuer. Sur les gros animaux, on obtient une mort assez rapide, en enfonçant dans le crâne un long poinçon. Les autres sont assommés de quelques coups d'un gourdin de bois dur, le « matapes », avant d'être retirés du croc. L'assommage leur fait ouvrir la bouche en grand, ce qui facilite le décrochage, parfois laborieux, des hameçons de plus en plus petits, que l'on tend à employer. Il ne reste plus qu'à jeter la capture dans la cale arrière (d'où on la ressortira le soir, pour le vidage), et à laver les caillots

de sang visqueux, avant qu'ils n'adhèrent au bois.

Avec un bon équipage, et quand le germon mord bien, le rendement de cette méthode peut dépasser les 600 poissons dans la journée. Les lignes sont tendues dans la grisaille de l'aube, et les premiers se font prendre avant le lever du soleil. La pêche peut donner sans faiblir, toute la journée, mais le meilleur moment est en général, pour le thon blanc, l'heure qui précède le coucher du soleil. Il est fréquent, à ce moment-là, de voir les dix ou onze lignes partir ensemble, ou presque.

Lorsqu'on rencontre des thons rouges assez gros (20 kg), on met des lignes plus fortes, et on réduit leur nombre à six, ou même à quatre.

Recherche du thon

Le travail du pêcheur de thons ne se borne pas à la préparation et à la manœuvre correctes des engins. Dans toutes les pêches de surface, et particulièrement dans celle-ci, la partie délicate, «noble», du métier, est la recherche d'un poisson qui peut être n'importe où, mais dont les bancs sont disséminés sur des étendues très vastes. Si c'est sur son expérience, et sur les renseignements recueillis, que va se baser le patron, pour choisir son secteur de pêche, ce sera uniquement sur ses yeux, et sur ceux de son équipe, qu'il devra compter, pour déceler la présence du thon.

Comme indicateurs, les oiseaux jouent, ici encore, leur rôle, en se rassemblant au-dessus des bancs d'ancho's, ou d'autres animaux pélagiques dont les thons font leur principale nourriture. Mouettes et goélands sont visibles à grande distance; moins apparent, mais commensal plus régulier du thon, est le Puffin, ou «Martina». Ce ne sont là, bien sûr, que « présomptions » de poisson...

Le thon lui-même se manifeste couramment à la surface de la mer, de façons plus ou moins apparentes, que l'on peut ramener à trois, par ordre de visibilité décroissante: «Sardara»; «Balbaya»; «Légouna». Expliquons en quelques mots chacun de ces termes bizarres.

«Sardara» est le nom que l'on donne au tumulte bouillonnant produit par une troupe de thons, ou de dauphins, lorsqu'ils chassent en surface; ces sauts et ces cabrioles en tous sens provoquent des gerbes d'eau, qui se voient et s'entendent de très loin, si la mer est calme. Spectacle assurément réjouissant; mais, à la recherche du germon, un «saut» isolé peut révéler un banc bien disposé, et, à la différence du thon rouge, des sauts multipliés ou des «sardara» peuvent laisser le pêcheur déçu...

Lorsqu'une troupe de thons fait route, même lentement, et assez près de la surface, (moins de 50 cm) celle-ci est soulevée par une sorte de clapotis, dû aux interférences entre les sillages des poissons: c'est un «albaya». Ce phénomène s'impose moins au regard qu'un «sardara», mais il est tout de même très visible, si la mer est assez lisse. Les pêcheurs observent toujours avec soin la direction dans laquelle progresse le «albaya», afin de repérer la route suivie par le banc, et d'identifier la pointe avancée de la colonne. Les individus qui marchent en tête sont les guides: de leur comportement dépend, surtout chez le thon rouge, celui de tout le troupeau. Le banc semble former une collectivité disciplinée, à la manière d'un vol d'oiseaux migrateurs.

Quant au phénomène appelé «legouna», il est spécial au thon rouge, d'après les pêcheurs luz'ens! Si une grande quantité de ces animaux se trouve rassemblée entre deux eaux, au même endroit, pendant quelques instants, la surface de la mer située au-dessus présente une aire de calme relatif, qui ferait croire à une grande tache d'huile extrêmement légère, et qui naturellement apparaît d'autant plus nette que le vent et plus fort. Serait-ce une véritable «grasseur», due à la nature huileuse des excréments du poisson? Des pêcheurs le pensent. De toute façon, il faut avoir une vue singulièrement exercée, pour identifier à coup sûr un «legouna». Heureux le bateau qui sait le reconnaître, quand d'autres sont passés dessus, tels des aveugles! La pêche à l'appât vivant, surtout durant les mois de mai et juin, accuse intensément la valeur de cette sorte de «flair», par des différences criantes de résultats, entre bateaux également équipés.

Voilà donc, décrits très sommairement, les différents signes de présence que le marin cantabrique cherche sur l'étendue changeante, de l'aube au couchant, avec cette obstination presque inconsciente, qui tend l'expression de son visage... Jusqu'à l'instant où elle fait place, brusquement, à une sorte de panique heureuse mais contenue, quand il vient de les découvrir, et comme s'il tremblait que la vision ne s'efface...

S'il est permis d'appliquer à cette pêche de mouvement les termes de tactique et de stratégie, disons que la tactique de la traîne est, ici comme partout, de piquer droit vers le poisson aperçu, de faire passer ses lignes au-dessus de l'endroit, ou juste à côté, si c'est un «sardara» actif, et de recommencer en sens inverse, aussi longtemps que le poisson manifeste de l'intérêt pour les leurres.

La «stratégie» de la prospection est conditionnée, pour les Basques, par l'étroitesse de leur zone. Comme le thonier luzien rentre chaque soir au port, pendant la plus grande partie de la campagne, il choisira sa direction du lendemain d'après les résultats des jours précédents, et les renseignements que d'autres équipages lui ont fournis, en général de bonne grâce, par solidarité, et à charge de revanche. Les bancs de germons sont essentiellement vagabonds, et en 24 heures, peuvent se déplacer de plusieurs dizaines de milles. D'autre part, vu la position de St-Jean-de-Luz, dans le fond du Golfe, les directions possibles sont comprises dans un secteur inférieur à 90°, et un bateau, sur ces faibles distances, est rarement hors de vue des autres. Les équipages ne cessent pas d'épier le comportement des unités en vue: ce qu'ils appellent le «mouvement de la pêche». Un bateau qui vient

de rentrer avec une forte prise, a bien des chances d'avoir été aperçu au cours de la journée... S'il s'abstient de donner des renseignements, il sera suivi, le lendemain, d'une petite meute de curieux: le «secret» d'un bon endroit n'a donc pas souvent, ou du moins pas longtemps de valeur. Cette localisation est d'autant plus délicate que le thon, grand athlète pélagique, peut être très abondant dans une zone donnée, mais rester immergé, une grande partie de la journée, sans qu'il soit possible, en surface, de déceler sa présence. Puis, d'une heure à l'autre, pour des raisons que nous appelons caprices, parce qu'elles nous échappent, des bancs, parfois impressionnants, apparaissent en surface. On dit: «Le poisson se lève!» ou, pour employer l'expression locale: «Il fait sa bolade». L'expérience, l'«instinct» du pêcheur, font pressentir ces rendez-vous, mais le hasard — heureusement! — se réserve le droit de les fixer... Le thermomètre, qui permet aux Bretons de déceler l'approche des «eaux à germons», ne sera utile aux Luziens que lorsqu'ils élargiront nettement leur aire de travail dans le Golfe de Gascogne.

Depuis 1948, l'équipement se modernise à grands pas, et les postes de radiophonie s'installent de plus en plus nombreux, à bord des petits thoniers basques. Nous verrons, en décrivant la nouvelle pêche, le parti que peuvent en tirer les ententes entre bateaux.

Les leurres

Reste à examiner un problème non négligeable de la traîne, dans cette région: le choix des leurres. C'est forcément le domaine de l'empirisme, et la question ressemble à celle des mouches artificielles, pour le pêcheur de truites.

Les thoniers bretons n'ont pas à se compliquer la tâche de ce côté-là: ils profitent de la voracité aveugle du thon blanc, surtout au large. Leur gros hameçon double, sans ardillon, est relié par une torsade épaisse, au bas de ligne bouclé à nu. Sur celui-ci, la classique touffe de crin blanc, ou blanc et rouge, se contente d'habiller à peu près la hampe, et laisse à découvert les courbes et les deux longues pointes.

A St-Jean-de-Luz, les quelques petits bateaux pratiquant encore la traîne pendant toute la saison, n'utilisent le crin que depuis deux ou trois ans; le produit habituel était la paille de maïs. Après blanchissage par une solution de chlorure de chaux et de lessive, on faisait, à l'aide de teintures, des assortiments de pailles bleue, verte, rouge, rose, et non teintée. Ces dernières étaient autrefois les plus employées; aujourd'hui, la mode est aux couleurs: le thon rouge semble aimer le mélange de rose et de bleu, ou de blanc et de bleu; tandis que le germon aurait un faible pour le blanc orné de jaune...

Le montage des Basques est particulièrement soigné. L'hameçon, pour le thon rouge, est simple, et de forme la plus classique: assez fort de fer, la tige courte, à palette, le coude déporté vers la pointe, et un ardillon («garanga») assez grand. L'hameçon à thon blanc est double (30 à 35° de dièdre), de même forme générale que l'hameçon breton, mais de taille moitié moindre; il a une palette, et des ardillons modérés. Même mode d'attache souple au fil d'acier: les torsades («artza») aussi courtes et fines que possible, en six à dix tours de fil de lin, ou de chanvre («calamoa»). L'œil de la corde à piano est toujours frappé de chanvre, à l'aide d'une bobine plombée: ce coussinet l'empêche de cisailer la torsade ou l'œil du «brigna». Les hameçons cantabriques, qu'ils soient simples ou doubles, que ce soit de paille ou de crin, sont toujours beaucoup plus «habillés» que ceux du Finistère.

Comme pour tous les leurres, il semble qu'il faille tenir compte, autant de l'effet de mouvement que de l'effet de couleur; aussi le petit galon de laine rouge, fixé à la tige de l'hameçon, complète-t-il très heureusement, par ses ondulations, les touffes de couleur claire. Ces objets, traînés en surface, à partir de 4 ou 5 nœuds, prennent l'allure de fusée d'un encornet reculant brusquement, tandis que la variété des teintes simulerait son beau mimétisme... Pour accentuer l'effet de nage, il est très bon d'imprimer à la ligne des tractions saccadées, aussi peu régulières que possible. Mais la règle importante est sans doute celle-ci: le thon rouge poursuit de préférence un leurre courant tout-à-fait en surface, et encore mieux, sautant de vague en vague; c'est pourquoi une certaine agitation de la mer est favorable à cette pêche. Les perches seront donc calées en position haute, sur les supports latéraux, et le corps de ligne sera allégé au maximum; le fil d'acier atteindra dix brasses. Vitesse optima entre 7 et 9 nœuds.

Le germon, au contraire, saisit plus volontiers un leurre immergé de 20 à 30 centimètres: les perches peuvent être en position basse (comme celles des dundee), et six brasses de corde à piano sont suffisantes, de même qu'une allure comprise entre 4 et 6 nœuds.

Découverte et emploi de la cuillère

L'origine exacte et les débuts de cet engin sont difficiles à établir de façon sûre. Quelques pêcheurs cherchaient depuis longtemps la solution du leurre métallique. Le premier bateau qui en tira de bons résultats, en 1933, pour le thon rouge, réussit, semble-t-il, à en conserver le secret pendant toute une saison. L'été suivant, un modèle fut fabriqué en petite série par un bijoutier de Biarritz, si l'on en croit la revue «La Pêche Maritime». Ces cuillères, reproduites bientôt en plusieurs tailles, étaient de forme elliptique allongée, et fortement courbées dans les deux sens. L'hameçon, gros et fort, était fixé vers le bas, rigidement, et dans un plan perpendiculaire à la cuillère. Celle-ci, en laiton, était nickelée ou chromée.

Remorquée régulièrement, à demie vitesse, elle a tendance, d'abord, à zig-zaguer, puis se met à tourner dans le même sens. Quelques utilisateurs, qui s'étaient contentés de la fixer directement au fil d'acier, la perdaient presque aussitôt: le fil, vrillé, formait des coques qui cédaient sous son seul poids. On apprit donc rapidement à interposer, entre cuillère et «laiton», un émerillon, qui, même grossier, empêche en grande partie le vrillage.

Cette première forme elliptique fut à peu près abandonnée, et chaque pêcheur un peu adroit, depuis 1936, n'a cessé de chercher de nouvelles formes, et de varier les revêtements: il y a aujourd'hui presque autant de modèles que d'engins; chacun a ses formes, et personne n'en fabrique plus en série. On trouve des contours en triangle, en cœur, en semelle, en trapèze. Mais celle qui donne les résultats les plus réguliers est la forme carrée, ou légèrement rectangulaire, avec les quatre angles abattus ou arrondis. L'incurvation a une grande influence sur la nage; elle est très légère ou nulle transversalement, mais toujours assez nette longitudinalement, tantôt en courbe régulière à grand rayon, tantôt en coude assez franc, vers le premier quart, en partant de l'émerillon. Devant nager en moyenne à 20 ou 30 centimètres de profondeur, et sans sauter hors de l'eau, elle est toujours lourde (100 à 300 grammes), découpée dans une plaque de cuivre rouge de 2 à 4 millimètres d'épaisseur. Ce cuivre est, soit décapé et poli à la toile émeri, soit

nickelé ou chromé, donnant alors des reflets très brillants, favorables pour pêcher à l'aube, et par temps sombre. D'autres obtiennent de bons résultats en les peignant à l'aluminium, en jaune vif, en rouge... Retenons de cette diversité, que la couleur a beaucoup moins d'importance que la nage, qui doit être saccadée et désordonnée, pour donner l'impression d'un poisson poursuivi. On n'obtient cet effet qu'en imposant à la ligne un va-et-vient continu, travail assez pénible, qui oblige les hommes à se relayer. Tandis que la ligne de traîne peut pêcher toute seule, retenue par une bosse cassante, la cuillère exige qu'on la «fasse pêcher».

La proportion des prises par rapport aux touches, est extrêmement variable, suivant l'humeur du poisson et sa façon d'attaquer. En moyenne, on manque et on perd beaucoup plus souvent qu'aux lignes de traîne: le ferrage est en effet doublement aléatoire, du fait que l'hameçon tourne rapidement, et que la cuillère empêche fréquemment l'animal de refermer la bouche sur lui. On voit souvent des thons, énervés par les feux de l'engin, se jeter dessus, l'engamer sans se piquer, le régurgiter, recommencer leur attaque trois ou quatre fois... et finir par s'enfermer pour de bon, ou renoncer à cette proie un peu coriace! La grande taille de l'hameçon exige un ferrage aussi sec, aussi brutal que possible; le fil d'acier doit être fort; 6/10 pour le pet't thon, et jusqu'à 10/10 pour les très gros. Sa longueur atteindra 12 à 14 brasses, puis un fort «brigna» ou une pièce de «saga» constitueront le corps de ligne en réserve. Les petits bateaux disposent sur leur avant une grosse toupie en bois dur, à axe vertical, qui permet aux deux hommes, restés à l'arrière, d'élonger commodément le fil d'acier: ainsi on peut donner à ce dernier une longueur double de celle du bateau.

La vitesse se situe aux alentours de deux nœuds aussi peut-on sans crainte, bloquer la ligne énergiquement, sur la touche, et ne filer la réserve que s'il semble impossible de maintenir la tête du thon vers soi, sans risquer la rupture. Après ralentissement ou arrêt complet de l'embarcation, deux hommes peuvent amener jusqu'au croc, d'autorité un poisson de 40 à 50 kilos. Les plus gros spécimens sont pris de cette façon: le 24 Juin 1949, une barque à moteur d'Hendaye, put, avec ses trois hommes, tenir tête un long moment, à un animal de 242 kilos; mais elle dut appeler un plus grand bateau à la rescousse, pour hisser sa prise à bord.

En 1936, le procédé de la cuillère était bien au point. Il constituait pour les thonniers normaux un perfectionnement précieux, leur permettant, lorsqu'ils tombaient sur un banc de gros thons décidés à mordre, de s'en approprier un bon nombre, en peu de temps, en évitant les dangers de la traîne, et avec une consommation réduite de carburant. Les cuillères n'étaient mises à l'eau par un bateau normal que là où le thon se manifestait en surface: si on voyait les poissons suivre, à quelques mètres de profondeur, parfois juste derrière l'hélice, on avait bien des chances qu'ils se mettent à «tirer» à une cadence rapide. Le problème était alors de les embarquer dans le moindre temps, pour ne pas effrayer les autres. C'est dans de telles circonstances qu'un grand nombre de pêcheurs affirment avoir observé des thons rouges portant secours à l'un des leurs, pris par une ligne, en donnant des coups de museau répétés sur le museau du prisonnier, pour tenter de faire tomber la cuillère, et en frappant également le fil d'acier...

Si la tentative ne donnait rien, les cuillères étaient ramenées à bord, et le bateau reprenait son exploration en traînant les longues lignes. A aucun moment, donc, la cuillère n'a éliminé la paille de maïs, qui restait pour les bateaux ordinaires le procédé de pêche extensive et de prospection.

Quant au germon, s'il est surtout sensible aux lignes de traîne, il lui arrive, mêlé aux thons rouges, de se faire prendre sur les cuillères. En 1948, peu avant l'avènement du vivier, le thonier «Roi du Jour II» eut l'occasion de tomber, seul, au large de Bilbao, sur un banc de gros germons, de 14 à 16 kilos, tellement affamés, que quatre cuillères mises à l'eau ensemble, juste derrière le bateau, étaient prises instantanément. Elles étaient de forme sensiblement carrée, en cuivre rouge, avec des taches noires. En trois heures de travail, plus de 140 poissons de belle taille avaient pris place dans la cale.

A partir de 1933, un nouvel armement thonier se développa, qui devait être, un peu plus tard, le principal bénéficiaire de la cuillère. Quelques barques à moteur, non pontées, pour la plupart, et construites en vue de la petite pêche côtière, et du maquereau, s'aventurèrent à la poursuite du thon. Montées chacune par deux ou trois hommes adroits et audacieux, elles s'enfonçaient vers le large, ou le long de la côte espagnole, jusqu'à six et sept heures de route, c'est-à-dire 40 à 45 milles. Elles disposaient quatre lignes traînantes sur deux petites perches; leurs apports, loin d'être négligeables, fournissaient, surtout en exploitation familiale, de sérieux gains, si b'en que le nombre de ces micro-thoniers augmenta régulièrement jusqu'à la guerre. Une catégorie intermédiaire s'y ajouta: barques pontées, de 9 à 12 mètres, équipées de moteurs Diesel à petite puissance (12 à 25 CV) leur permettant d'explorer une zone un peu plus vaste. Mais les premières, avec leurs moteurs à essence de 5 à 10 CV, à peine protégés, dans des coques légères et étroites, qui n'atteignaient pas toutes les sept mètres de long, exigeaient de leurs équipiers un certain cran. Le danger des coups de vent d'orage se levant soudainement, que les Espagnols appellent «Galerna», et les Français, «Brouillarta», les obligeait à gagner vers l'Ouest, ou à se rapprocher à la moindre menace. Entre 1945 et 1948, il y a eu jusqu'à une trentaine de ces «petits moteurs», sortant régulièrement, et dont la majorité pêchaient uniquement à la cuillère, du début de juin au début d'octobre. Ils occupaient une centaine de marins, qui reprenaient leurs places, à bord des sardiniers, pendant l'hiver.

Pour être franc, il convient d'ajouter que ce micro-armement thonier a eu, entre 1940 et 1948, deux cordes supplémentaires à son arc: la contrebande avec les bateaux espagnols similaires, et, accessoirement, le trafic de l'essence dédouanée... Le petit nombre, il est vrai, qui en tira un parti notable, s'empessa, en 1948 et après, d'investir ces fonds en constructions de thoniers sérieux: le succès du vivier venait d'éliminer de la course au thon les neuf dixièmes de ces coquilles de noix.

La pêche «alecian», prélude à l'emploi du vivier

Bien avant 1948, sans que l'on puisse remonter à une époque précise, les Basques savaient, à certains moments, réaliser des pêches miraculeuses de germons, en utilisant un appât vivant, qui était le plus souvent l'anchois; d'où le nom de cette pêche: «alecian», qui signifie «à l'anchois». Leur langue ne possède pas de mot propre pour désigner ce Clupéidé, et c'est le nom italien: «alice» qui est venu, à travers l'Espagne, sur le rivage cantabrique.

Voici les premiers jours de septembre. La grande masse des germons, portée par la transgression tropicale, et sentant le besoin d'une nourriture plus dense, pénètre dans le fond du Golfe, à la recherche des bancs d'anchois et de balaous. Ceux-là, surtout, sont visibles, en grand nombre, à une heure de route à peine, de la côte. Ils forment en sur-

face de larges taches sombres, semblables, de loin, à des risées de vent isolées; si le banc est assez serré, on voit, de plus près, la «pile» rouge brun des anchois, dont la couche supérieure nage, le museau hors de l'eau, leurs yeux scintillant comme des perles d'acier poli. C'est le garde-manger, quasi inépuisable, de tout un monde vorace, qui ne lui laisse guère de répit : chaque banc, ou presque, rassemble au-dessus de lui un tourbillon d'oiseaux qui, toutes espèces mêlées, se gavera jusqu'à ne plus pouvoir s'envoler... tandis que, par dessous, les thons blancs montent à la curée, comme pour les offrir aux mouettes! Les anchois, lorsqu'ils sont traqués dans les deux sens tentent seulement de fuir le danger sous-marin, le plus grave : ils se rassemblent en une masse grouillante, et se tassent vers la surface, avec tant d'énergie, que la couche supérieure, soulevée par la cohue, se trouve presque à sec. Les germons, affolés par cette abondance, foncent en tous sens dans le tas, gueule ouverte, et, dans leur élan, dépassent la surface, où leurs sauts et remous les rendent visibles à plusieurs centaines de mètres.

A ces moments-là, les lignes de traîne, ornées de paille de maïs, ne les intéressent que très peu... et l'idée vient naturellement à l'esprit du pêcheur, que s'il pouvait cerner dans un filet ce «rouge» d'anchois, et s'en servir d'appât et de boëtte, ces «ailes longues» convoitées ne tarderaient pas à joncher le pont, de l'avant à l'arrière! Tel est le principe de la pêche «alecian». Décrivons-la un peu plus en détail.

Dès que les bateaux, se livrant à la traîne, remarquaient des bancs de germons faisant «sardara» sur les piles d'anchois ou de balaous, ils embarquaient un petit filet tournant léger et résistant, qui peut se manoeuvrer en quelques minutes. Plus besoin de sortir à deux ou trois heures du matin, et de faire plusieurs heures de route vers le large : ils appareillaient seulement un peu avant l'aube, et, sitôt dépassées les digues, les équipages écarquillaient les yeux, dans la demi-clarté, pendant le trajet, parfois assez court, qui les séparait de l'endroit où les «rouges» d'anchois avaient été vus la veille, en même temps que le thon. Le bateau qui avait la chance de rencontrer une «pelote» assez dense, l'entourait avec ce filet réduit, que l'on peut jeter à la vitesse de route, et fermer en un temps très court. On laissait à la poche finale une ampleur juste suffisante pour que l'anchois pût vivre quelques heures, et le bateau n'avait plus qu'à attendre sur place, son sac d'appât suspendu, immergé, au milieu du flanc bâbord. Si le banc de germons était dans les parages immédiats, il suffisait de jeter à la ronde quelques poissons, pour grouper, et maintenir, pour ainsi dire au ras de la coque, des centaines, des milliers de germons, littéralement saoulés par le nuage d'écailles s'échappant continuellement du filet. La pêche commençait alors, à une cadence qui mettait un équipage de 10 hommes à une rude épreuve de fatigue. La ligne se réduisait à trois ou quatre brasses de «brigna» moyen suivi d'une demi-brasse de fil d'acier de 5 ou 6/10, armé d'un petit hameçon aussi léger que possible. Un anchois bien vivant, enfilé sur l'hameçon par les yeux, n'avait pas le temps de tomber à l'eau et de commencer à frétiller, qu'un germon s'en emparait, et se ferrait presque de lui-même : cela, à moins de trois mètres de l'homme qui, les quatre doigts «extérieurs» protégés par des chiffons, hâlait précipitamment sa ligne, du revers, jusqu'à l'œil de l'empile; et son aide, d'un coup de croc rapide, achevait le mouvement. Puis, sans perdre une seconde assommer la victime, lui enlever l'hameçon, prendre un autre anchois dans un seau rempli d'eau, et recommencer... en pataugant dans une purée de sang visqueux, qui rendait le pont dangereux, car on avait bouché les dalots, de peur que ce sang, en s'écoulant à la mer, n'effrayât les poissons. Si le banc était vraiment «chaud», quatre lignes, une de chaque bord, à l'avant et à l'arrière, en des mains agiles, arrivaient à déborder les six ou sept autres

hommes faisant office de servants, et à entasser, sur le pont 600, 800, et jusqu'à un millier de thons, en moins de quatre heures de pêche. Leur vidage, à huit hommes, prenait presque autant de temps que leur capture !

Cette aubaine formidable n'avait de bonnes chances de se reproduire, le lendemain, que sur un nouveau banc car on laisse un certain pourcentage d'individus blessés, et le banc, durement châtié dans ces opérations, reste méfiant les jours suivants. C'est pourquoi la période des prises sensationnelles dépassait rarement huit à dix jours. Outre que la réussite était assez aléatoire : on pouvait voir, aux meilleurs jours, un tiers des bateaux rentrer avec trois ou quatre tonnes de poisson chacun, un second tiers se contenter de quelques centaines de kilos par unité, et le dernier tiers revenir bredouille, sans avoir réussi à rencontrer les précieux anchois. Il fallait trouver au même endroit l'appât et le germon. Certaines années il n'était pas donné à un seul thonier luzien de pouvoir pêcher «alecian». L'année la plus intéressante, à ce point de vue, jusqu'à l'application du vivier, fut sans doute 1938 marquée par une forte transgression, avec son corollaire habituel : la grande abondance du thon blanc.

L'action de pêche, dans la nouvelle méthode, ne diffère en rien de celle-là. Mais la faculté de pouvoir transporter l'appât vivant, sur des dizaines de milles, jusqu'à la rencontre du thon, allait la rendre incomparablement plus régulière et plus sûre.

1948 : AVENEMENT DU VIVIER

L'été de 1948, avons-nous dit, vit la nouvelle technique s'imposer totalement à la flottille thonière de Saint-Jean-de-Luz, et lui imprimer un regain de vie, relayant ainsi, fort à propos, son activité sardinière déclinante. Mais il s'agissait seulement d'adapter aux conditions de la pêche luzienne une méthode déjà vieille de vingt à vingt-cinq ans, et parfaitement mise au point, sur les deux rives du Pacifique. L'audace technique du Yankee, et son dynamisme réalisateur, s'ajoutant à l'atavisme marin du Japonais, ont, comme chacun sait, abouti, de part et d'autre, à la création d'industries thonières à l'échelle de l'Océan sur lequel s'affrontaient, dans tous les domaines, les deux peuples.

Deux des principaux armateurs luziens, MM. G. POMMEREAU et A. ELISSALT, qui avaient connaissance, depuis plusieurs années, de ces procédés de pêche modernes, décidaient, en 1947, d'entreprendre des essais. Documents en mains, ils réunirent trois ou quatre patrons pêcheurs, parmi les plus réputés, et leur décrivant la méthode américaine, avec son énorme intérêt, tentèrent d'obtenir leur concours. Sans succès, tout d'abord, car les marins basques restèrent aussi sceptiques devant les documents écrits, qu'ils l'avaient été, en voyant, au cinéma, deux ou trois splendides documentaires pris sur le vif, à bord des thoniers californiens, notamment aux îles Galapagos. A eux qui pêchaient d'habitude avec des lignes longues de cent brasses, le spectacle de ces hommes arrachant des poissons de 10 à 20 kilos au bout d'un simple bambou de trois mètres, et à une telle cadence, leur apparaissait comme une solide galéjade des cinéastes d'outre-Atlantique !... On les aurait bien étonnés, en leur prédisant que, moins de deux ans plus tard, des scènes de pêche semblables allaient pouvoir être prises à bord de leurs propres bateaux.

En 1947, pourtant, grâce à de sérieux appuis et concours officiels, M. POMMEREAU, ayant équipé sa meilleure unité, «Marie-Elisabeth», d'un vivier de 1500 litres environ, parvenait à décider l'équipage, en lui garantissant la journée de mer. La première

tentative donna un résultat très médiocre ; la deuxième fut nulle, les sardines d'appât étant mortes trop tôt dans le vivier. Heureusement, la troisième sort'e, avec quelque 180 thons, fut un succès. La partie était gagnée quant au principe. Mais il fallut attendre la fin de juillet 1948, pour que les réussites répétées de quelques bateaux, munis de cette fameuse « piscine », dont certains s'étaient tant moqués, eussent raison de l'incrédulité générale des pêcheurs.

Au cours des deux premiers mois de son adoption, c'est-à-dire du début d'août au milieu d'octobre 1948, l'appât vivant rencontra des conditions d'emploi très favorables, qui assurèrent son succès indiscutable, en faisant passer les apports, de 66 tonnes en août, à 450 tonnes en septembre. L'abondance de la belle sardine entre Bidart et Vieux-Boucau coïncida avec une proximité et un pullulement rares de germons, à un moment où l'on ne savait pas encore très bien garder l'appât vivant pendant toute une journée. C'était l'aubaine de l'ancienne pêche « alecian », étendue à une période de dix semaines, c'est-à-dire, pour le moins, à toute la saison du thon blanc, en évitant la poursuite trop aléatoire des anchois. Et le thon rouge, quoique plus méfiant, plus difficile, payait un tribut



Photo VELEZ - St-Jean-de-Luz

Un vivier de pont sur la plage arrière (au second plan)

important à cette belle innovation, alors que, un mois plus tôt, il faisait, à la côte tout au moins, le désespoir des plus habiles pêcheurs à la cuillère.

Les premières installations étaient très simples. Le vivier lui-même était un coffre en bois, convenablement renforcé et calfaté. De forme plus ou moins cubique et de dimensions adaptées à l'emplacement qu'il devait occuper sur le pont, dont il réduisait notablement la superficie utile. Le toit de ce coffre comportait en son centre une écoutille cubique de 60 à 80 cm de côté, dont une ou plusieurs parois étaient percées, à mi-hauteur, de fentes grillagées faisant office de trop-plein. Le plafond du vivier était en outre percé, près de chacun des quatre angles, d'un trou grillagé, surmonté d'un tuyau de cuivre recourbé en crosse, et destiné à l'évacuation de l'air, lors du remplissage. Ces quatre tuyaux fonctionnaient ensuite comme trop-plein auxiliaires ; on s'aperçut peu à peu qu'ils n'étaient pas d'une grande utilité, et cette complication fut abandonnée.

L'arrivée de l'eau de mer se faisait à la base de la caisse, par un simple tuyau en fer, de 4 à 5 cm de diamètre, bouché à son extrémité, et criblé de petits trous. Des orifices, répartis sur les flancs du vivier, à des niveaux différents, et obturés par des tampons extérieurs, permettaient son vidage rapide.

Ces citernes reposaient sur le pont par l'intermédiaire de traverses, de quelques centimètres de hauteur, permettant à l'eau de balayer librement le pont. Le tout, immo-

bilisé par de grosses cales, auxquelles on ajoutait le plus souvent quatre forts tirants en fer ayant leurs têtes prises sous le pont. Mesures de prudence élémentaires, on s'en doute, car cette masse de 2000 ou 2500 kilos, posée sur une coque de trois mètres de large, n'était pas faite pour améliorer la stabilité des petits bateaux; sur un mauvais coup de roulis, le vivier plein, en arrachant ses cales, pouvait causer une catastrophe, et faillit le faire, à plusieurs reprises. On s'efforçait naturellement de placer ce «meuble» encombrant et lourd, le plus près possible des axes de tangage et de roulis du bateau. Néanmoins certains d'entre eux, peu stables de par leur étroitesse, voyaient leurs qualités nautiques nettement amoindries, et dès la fin de la première campagne, on parlait d'inclure dans le volume de la coque, sous le pont, au moins le plus grand des deux viviers, devenus nécessaires.

L'eau, qui doit être renouvelée constamment, entre, à travers une crépine, par une large «prise à la mer» qui traverse le fond de la coque, comme celle du moteur, et une pompe centrifuge, à régime plutôt lent, la refoule dans une conduite débouchant sur le pont, par un distributeur à plusieurs voies, chacune munie d'une vanne. Une simple manche en caoutchouc relie le distributeur au vivier.

La pompe, en 1948, était entraînée par le moteur, au moyen d'une courroie, plate ou trapézoïdale, qui causait bien des ennuis, car elle se cassait fréquemment, si elle ne patinait pas.

Telles furent les premières installations, qui, exécutées avec soin et après quelques jours de tâtonnements, permirent à la majorité des bateaux de garder, souvent jusqu'au soir, des sardines assez vivantes, pour exciter la voracité des thons, et traîner les courtes lignes d'«alecia» sur un ou deux mètres.

Evolution technique des viviers en 1949 et 1950

Les premiers résultats de cette méthode étaient pour le moins encourageants. Contentons-nous de citer le cas d'un des plus petits bateaux aptes à la sardine («Jean-Claude») dont le patron, n'ayant pas eu le temps de reconstituer un équipage complet pour la manœuvre du filet, se borna à installer un petit vivier de 800 à 900 litres. Se faisant donner la sardine vivante par un autre bateau (ce qui était assez facile au début), ses trois hommes d'équipage réalisèrent, dans les deux dernières semaines de thon blanc, — fin septembre et début octobre 1948 — près de 120.000 francs à la part! C'étaient, il est vrai, trois pêcheurs de métier...

Pendant ces deux mois, il arriva chaque jour, à plusieurs bateaux, de manquer la forte pêche, faute d'avoir eu 20 ou 30 kilos de sardines de plus à bord. Ceux qui cédaient à la tentation d'embarquer en surcharge ces quatre ou cinq épuisettes, le payaient par l'asphyxie de toute la provision, et le germon faisait le difficile devant des sardines mortes ou mourantes. Tout le monde comprit, en terminant cette première campagne, la nécessité d'installer un deuxième réservoir à appât. Et, l'année suivante, s'engageait une course au tonnage d'eau transportée.

Mais le problème primordial était d'arriver à conserver régulièrement, tout le jour, un appât bien vivant. Il est intéressant de suivre les progrès de cette technique, au cours de l'été 1949, et, pour finir, d'examiner en détail la formule qui a cours actuellement, au terme de cette évolution. Les promoteurs de l'appât vivant, MM. POMMERAU et

ELISSALT, restaient naturellement à l'avant-garde des efforts accomplis de plusieurs côtés, pour éliminer les échecs assez fréquents des débuts.

Si un certain nombre de bateaux avaient obtenu, du premier coup, un résultat convenable, c'est parce que leurs responsables avaient établi les viviers avec bon sens, et les utilisaient prudemment. Mais ce bon sens et cette prudence manquaient à d'autres, et les pertes d'appât se répétaient presque toujours sur les mêmes bateaux. L'examen des viviers défaillants montrait trois genres d'erreurs :

a) Le renouvellement de l'eau n'était pas assez rapide : le poisson mourait par asphyxie.

b) La circulation était abondante, mais pas assez diffuse dans la masse. Les jets dûs à la pression d'arrivée causaient une telle turbulence dans le vivier, que les sardines étaient brassées en tous sens, s'épuisaient à lutter contre le courant ascendant, ou même, happées par la violence des tourbillons, étaient projetées contre les parois et assommées.

c) Les viviers étaient surchargés, et les sardines, respirant mal, se blessaient entre elles, et perdaient tout de suite leur vigueur.

Les normes essentielles de construction et d'emploi apparaissaient donc assez simples, dès les premières expériences. Elles peuvent se résumer ainsi :

1° L'arrivée et l'évacuation de l'eau doivent être réparties sur des surfaces aussi grandes que possible, de façon à réduire au minimum la turbulence et le courant.

2° La vitesse de renouvellement de l'eau doit être comprise entre six et dix fois le volume du vivier, par heure. Retenons donc la moyenne de 8 volumes/heure comme la plus voisine de la vitesse optima, pour toutes les installations rationnelles. Cette circulation d'eau doit être aussi régulière que possible : ce n'était presque jamais le cas, puisque la pompe était entraînée par le moteur de propulsion, et que celui-ci est mis au ralenti chaque fois que le bateau s'arrête sur un banc de thons. Lorsque la station se prolongeait, on voyait les sardines mortes s'accumuler au fond, et on tentait de sauver le reste en faisant tourner le moteur un peu plus vite. L'adoption des moto-pompes auxiliaires devait tendre principalement à fournir cette circulation régulière. La plupart des équipages pensaient, de plus, que l'eau entrant dans le vivier ne doit pas y dégager de bulles d'air : l'importance de cette condition échappa un peu aux Luziens, jusqu'à ce qu'elle fût soulignée par M. ELISSALT, à son retour d'Amérique.

3° La quantité d'appât que l'on peut introduire dans un vivier, ne doit pas dépasser un kilo par 20 litres d'eau (désignons plus commodément la charge par le rapport inverse : 20 litres par kilo de poisson). Cette limite peut varier légèrement selon les cas, mais c'est sûrement la règle la plus importante. Là encore, erreurs et incertitudes se prolongèrent longtemps à bord de certains thoniers. Le seul moyen d'évaluer le poids de poisson embarqué, est de le prendre dans le filet à l'aide d'une épuisette de contenance connue, et de compter le nombre d'épuisettes. Or, l'opération s'effectue souvent avec nervosité et impatience, ou à l'aide d'une épuisette de fortune, de sorte que l'erreur d'estimation peut atteindre 10 %. Même lorsque le poids du poisson est évalué correctement, il reste une part d'incertitude, du fait que la limite réelle ne dépend pas seulement du vivier lui-même, mais aussi de sa position par rapport aux axes d'oscillation, de la stabilité du bateau, de l'état de la mer, du moule de la sardine, et de sa vitalité propre,

variable avec la saison, enfin, pour une bonne part, de la quantité d'écailles que lui a fait perdre le contact du filet. Il suffit d'énumérer toutes ces influences, pour montrer que la capacité de chargement est affaire d'expérience et de discernement de la part du patron, et que la prudence commande de rester en-dessous de la limite théorique.

En fait, la campagne de 1949 vit apparaître plusieurs perfectionnements notables, sur les viviers de la formule initiale.

Un double plancher, criblé de petits trous, et recouvrant les tuyaux d'arrivée d'eau, diminue beaucoup la turbulence : les rares installations qui en comportaient marquaient un avantage sur les viviers à tuyaux libres. Mais les coffres criblés sur leurs deux faces, et qui laissent dégagé le centre du fond, ont remplacé les doubles planchers : ils permettent le vidage complet, par enlèvement d'un tampon intérieur. Notons que, pour les viviers installés sous le pont, le vidage est effectué par la pompe d'alimentation :

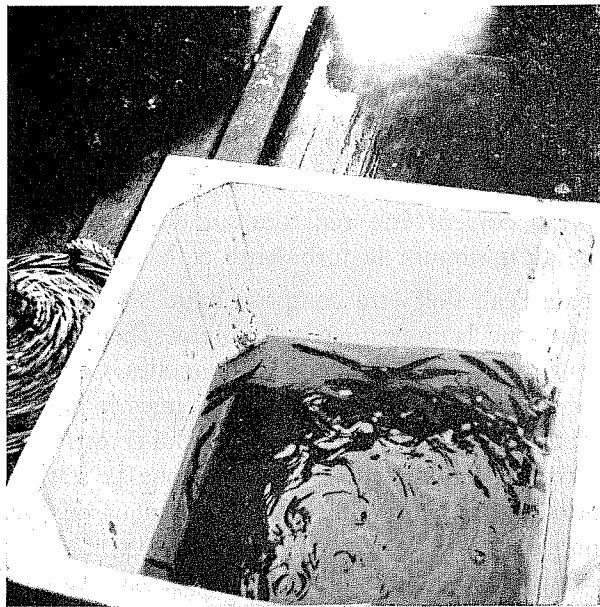


Photo VELEZ - St-Jean-de-Luz

Les sardines dans l'écouille d'un vivier de cale (1950)

le jeu des vannes, avec un tuyau de dérivation, permet d'inverser le circuit, et l'eau, aspirée dans le vivier, est refoulée vers la manche de pont. Le reste est recueilli dans la coque, par la pompe de cale.

Un autre problème se posait : celui de l'éclairage intérieur des viviers. Au début de cette campagne 1949, les pêcheurs luziens ne voyaient pas encore toute son importance. Ils se sentaient seulement gênés pour apprécier la tenue de l'appât, et la quantité qui leur en restait, en cours de journée. Quelques-uns eurent l'idée d'aménager une ouverture vitrée, un hublot, dans une des parois du coffre de bois. Cette solution rendait le travail commode, et on pouvait penser que les sardines se trouvaient bien de cette source de lumière,

puisqu'elles se rassemblaient contre la vitre... Ce n'était qu'une fausse solution, et l'orifice lumineux leur faisait plus de mal que de bien. Tout en éclairant leur prison, il les attirait brutalement, et, à force de frapper la glace, elles se blessaient le museau, qui est la partie la plus sensible de leur corps.

La clé du problème était bien simple, et c'est M. Albert ELISSALT qui la rapporta de son voyage d'étude en Californie, au mois d'août 1949. Les pêcheurs américains peignent en blanc les parois intérieures des viviers, dont l'hublot, toujours assez vaste, laisse passer un jour abondant. Celui-ci, grâce aux parois blanches, donne la clarté diffuse recherchée; les poissons cessent de se heurter, et leur résistance est considérablement accrue.

Le procédé se généralisa aussitôt sur l'ensemble de la flottille. Si cette clarté améliore la tenue de l'appât pendant le jour, elle doit naturellement être maintenue pendant

la nuit. A la blancheur interne du vivier, il faut donc adjoindre un éclairage artificiel. On peut envisager pour celui-ci plusieurs dispositions : une lampe extérieure placée contre un hublot latéral, pour les viviers de cale, ou bien une lampe étanche immergée... Mais la meilleure position, pour la source lumineuse, et en même temps la plus simple, est au centre de l'hiloire, et aussi près que possible de l'eau : les poissons qu'elle attire ne rencontrent que la surface libre, et, très vite accoutumés, se redispersent, comme en plein jour. C'est la disposition classique en Californie, où les résultats obtenus couramment nous dispensent des moindres doutes sur la valeur de la méthode.

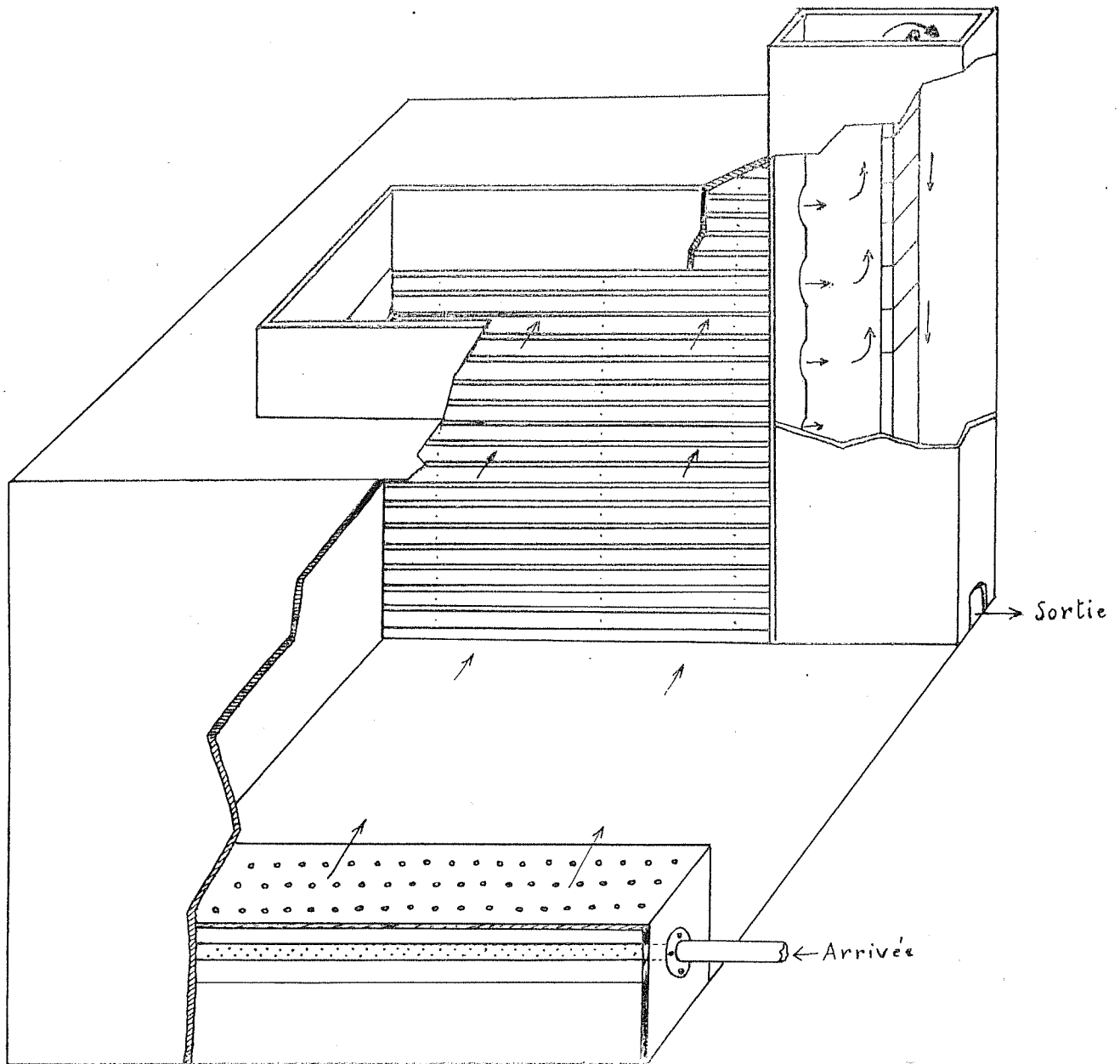
Le voyage aux rives du Pacifique n'apprenait pas seulement aux pêcheurs basques la manière d'éclairer leurs viviers : il leur livrait le fin mot de la technique générale, sur deux points importants, concernant la circulation de l'eau.

D'abord, il soulignait la nécessité de n'admettre dans le vivier qu'une eau absolument limpide, ne donnant jamais lieu à un dégagement de bulles d'air, néfastes aux sardines. Elles vont en effet se coller sous les écailles, qu'elles écartent de la peau, et ces blessures multiples amènent la mort, peut-être par une infection due aux bactéries du mucus. Pour empêcher l'intrusion d'air dans l'eau, on fait en sorte qu'il ne subsiste aucun vide, ni aucune fuite dans le circuit, surtout en amont de la pompe. Mais la précaution principale consiste à disposer la crépine de prise à la mer sur une sorte de sabot, ou de socle profilé, qui fasse une saillie de 15 à 20 centimètres sous la coque, de façon que l'eau aspirée soit exempte des bulles d'air que la « couche-limite » entraîne avec elle, depuis l'étrave.

Le second point n'était pas moins intéressant. C'était la disposition générale du vivier, par laquelle on obtient l'écoulement optimum, c'est-à-dire une veine lente et égale, comme le courant d'un fleuve profond. Pour l'arrivée, point de nouveauté : des coffres criblés, de 25 à 30 cm de hauteur, recouvrent chacun un tuyau finement perforé, sur toute la largeur du vivier, dans l'angle du fond et d'une paroi.

Quant à l'évacuation de l'eau, elle se faisait, comme nous l'avons dit, par la surface libre, à travers les fentes latérales de l'hiloire. Ce qui avait l'inconvénient de créer un courant général ascendant, plus ou moins vertical. Les sardines les plus fatiguées étaient prises dans la lame déversante, et plaquées contre les grilles, qu'elles obstruaient en partie. Le courant n'était pas égal, dans toute la section du vivier : trop rapide par endroits, et trop lent ailleurs, en particulier dans les angles.

Le système mis au point en Amérique réalise, au prix d'une légère complication, l'évacuation du débit sur la section entière de la veine fluide, qui est alors à peu près horizontale. La paroi opposée à celle de l'arrivée, est aménagée en surface déversante, c'est-à-dire doublée intérieurement par une grille, en lattes de bois horizontales, écartées de 3 à 4 millimètres. Trois cloisons verticales, échancrées de façon à former des arches, soutiennent ces lattes, parallèlement à la paroi du vivier, à 8 ou 10 cm de celle-ci. La grille s'étend du plancher au plafond, mais, en largeur, le tiers ou le quart de la paroi est occupé par le coffrage étanche d'une cheminée : c'est le collecteur d'évacuation de l'eau qui a traversé la grille. Cette cheminée s'élève d'une quarantaine de centimètres au-dessus du plafond du vivier. De section rectangulaire, elle est divisée en deux, sur presque toute sa hauteur, par une cloison, dont la moitié inférieure est fixe, et dont le haut est formé d'éléments sensiblement carrés, maintenus par des glissières. La demi-cheminée située vers la grille, communique avec l'espace grille-paroi par les arches citées plus haut.



L'ensemble forme un système de chicanes, que l'eau parcourt avant de retourner à la mer: elle remplit la première partie de la cheminée, et déborde dans la seconde, par-dessus la cloison. Au bas de celle-ci, elle sort enfin du vivier, par une fenêtre, libre ou suivie d'un petit canal. C'est la hauteur de cette cloison, dans la cheminée, qui règle le niveau dans le vivier; ses éléments amovibles permettent d'abaisser ce niveau, en fin de provision pour cueillir plus commodément les dernières sardines.

Les viviers sur le pont sont munis, pour le vidage complet, d'un petit guichet ménagé au bas de la cheminée intérieurement, en face de la première fenêtre. Une vanne

métallique, commandée par une tige, ferme normalement ce guichet. Quant aux citernes sous le pont, leur cheminée-déversoir est construite contre le pavois, avec une goulotte qui débouche directement en dehors de la coque. Ils n'ont ni guichet de vidage (puisque ce travail est effectué par la pompe), ni dispositif de niveau variable : leur volume est souvent divisé en deux compartiments par une cloison criblée, ce qui permet de garder séparés deux lots d'appât différents.

La « grille américaine », comme on l'appelle, permet donc de répartir et d'égaliser le courant, sur toute la surface de la paroi déversante. Elle facilite aussi le départ des écailles et autres débris indésirables.

Recherches annexes

Au bilan de l'année 1949, sur la question du vivier, il faut ajouter deux sortes de recherches, entreprises à terre.

Les premières ont consisté en une série d'essais sur la possibilité de garder de l'appât vivant en remplaçant la circulation d'eau par une injection d'oxygène, au moyen de diffuseurs. Ceux-ci se composaient d'une rondelle de feutre épais, serrée entre deux rondelles de cuivre, l'une d'elles étant soudée à l'extrémité du tube amenant le gaz sous pression. La rondelle poreuse émet un brouillard de bulles très fines, qui se dissolvent aussitôt dans l'eau de mer.

On a pu conclure de ces essais que le procédé aurait quelque intérêt pour sauver de l'asphyxie une provision d'appât, dans les cas de panne momentanée du système de circulation ; cela épargnerait à l'équipage la corvée exténuante, et bien peu efficace, des seaux d'eau passés à la chaîne, et déversés brutalement dans l'hiloire. Mais la panne de pompage ne devrait pas excéder une demi-heure à une heure, car l'oxygénation forcée d'une eau immobile fatigue le poisson, et n'empêche pas le milieu de devenir impropre à sa respiration. Aucun bateau luzien n'a cherché à appliquer cette « respiration artificielle ».

L'autre série de recherches a porté sur la contamination des viviers par les sardines mortes qui s'accumulent sur le fond. On a constaté qu'elles donnent lieu à une prolifération rapide de champignons appelés Saprolegnies. La saprolegniose, ou « peste des sardines », s'attaque aux poissons survivants, et diminue leur résistance. Aussi est-il recommandé d'éliminer rapidement les sardines mortes, en cours de pêche, et de désinfecter les viviers au moins une fois par semaine. Dans la notice diffusée par le Comité Central des Pêches Maritimes, on prescrit l'emploi du permanganate, de la façon suivante : 1 ou 2 grammes, dans un grand seau, sur lesquels on verse un litre d'eau chaude, pour amorcer la dissolution, puis on dilue dans 10 à 12 litres d'eau froide. Après avoir soigneusement brossé tout l'intérieur du vivier, on le rince avec cette solution étendue. Le danger de prolifération, sur la peinture sous-marine blanche, semble moindre qu'il n'était sur le bois nu.

Questions d'ordre mécanique

Nous avons dit que le besoin de rendre le fonctionnement de la pompe indépendant des variations d'allure du moteur, avait incité plusieurs armateurs à installer, à côté

de celui-ci, une moto-pompe auxiliaire. Six à huit bateaux entamèrent la campagne de 1949 ainsi équipés de groupes BERNARD, de 3 CV. Un moteur monocylindrique, à essence, quatre temps, et refroidissement par air, entraînait directement une pompe centrifuge en bronze, de 60 tonnes/heure, au régime normal. Mais les dix à quinze heures de marche continue, demandées chaque jour à ces petites mécaniques insuffisamment refroidies, étaient trop dures pour leur faible marge de puissance. Les pannes apparurent bientôt, avec leurs conséquences fâcheuses pour l'appât vivant, lorsque l'installation ne permettait pas d'embrayer immédiatement la pompe sur le grand moteur. Presque tous avaient abandonné le groupe Bernard dès le mois d'août 1949.

La question a été reprise en 1950, avec un matériel mieux adapté. Quelques-uns des « grands » thoniers ont été pourvus, avant le début de la campagne, de groupes moto-pompe robustes, à moteur Diesel, cette fois (VANDEUVRE 9 CV¹) à un cylindre refroidi par eau, et qui offrent tous les avantages de la combustion lente : endurance, faible consommation, même carburant que le moteur principal, suppression du danger de l'essence. Ce matériel, ayant donné pleine satisfaction dès le début, s'est généralisé sur les bateaux lancés au cours de l'été 1950, qui sont presque tous des « grands », c'est-à-dire dépassant 16 mètres de long. On peut considérer qu'une moto-pompe à moteur Diesel, telle que le groupe VANDEUVRE, est indispensable pour tout bateau dont les viviers totalisent plus de 6000 litres. On est encore loin, proportionnellement, des puissances d'auxiliaires installées à bord des « Clippers » californiens : le rapport entre ceux-ci et la propulsion y est couramment de l'ordre de $\frac{180}{500}$ CV, soit plus du tiers. A St-Jean-de-

Luz, il va de $\frac{9}{85}$ à $\frac{20}{160}$, le plus fréquent étant, actuellement, de 9 CV à 120 CV. Cette différence traduit — partiellement, du moins — la différence entre le métier du « Clipper » et celui du thonier luzien, qui, lui, n'a pas à se muer en petite usine frigorifique, pour ramener sa pêche en bon état.

La nouvelle technique a eu une répercussion marquée sur la question des moteurs marins eux-mêmes. Jusque-là, l'économie de carburant était, à la saison du thon, un facteur non négligeable de rentabilité, puisque la traîne exige de très longues routes à vitesse modérée, et que son rendement est médiocre pendant la plus grande partie de la saison.

L'appât vivant, au contraire, engage les bateaux dans une véritable course de vitesse quotidienne. L'obtention d'une quantité minime de sardines les oblige souvent à stationner, depuis l'aube jusqu'à midi, ou 16 heures, le long de la plage landaise, et, sitôt les viviers à peu près garnis, il leur faut se hâter vers le large, pour rencontrer le thon, et le pêcher, pendant les trois ou quatre heures de jour qui restent.

A d'autres moments, l'unité qui a repéré une zone intéressante, un peu à l'écart de la route collective, se verra frustrée de sa découverte, le lendemain, si elle n'est pas assez rapide pour échapper à la vue de ses suiveurs. Autrefois, c'était chose relativement facile, que de filer discrètement dans l'obscurité, pour réveiller ses hommes au milieu d'un horizon presque vide. Maintenant, il y a ce rendez-vous forcé, au grand jour, de toute ou presque toute la flottille, devant tel point de la côte, où elle pense faire rapidement sa provision de boîte. Si celle-ci est assez abondante pour que la plupart en soient

1) Par la suite (1951), le moteur CLM 6 CV a été jugé préférable au VANDEUVRE 9 CV.

pourvus en même temps, ce sont des meutes serrées de bateaux qui vont prendre le départ... Les premiers arrivés dans la zone du thon se tailleront la part du lion, et les traînardes n'auront que les « miettes » ; les bancs qu'ils rencontreront, auront « pris l'œil », ce qui veut dire qu'ils auront appris à ne pas trop s'approcher des bateaux et à ne manger les sardines qu'avec circonspection, confondant plus rarement celles qui portent l'hameçon avec celles qui sont libres.

Outre l'avantage évident d'une supériorité de vitesse, la nouvelle pêche a réclamé promptement des moteurs à la fois plus puissants, et plus sûrs, qu'une bonne part de ceux dont se contentait l'ancien métier. Le besoin de relever la puissance, pour maintenir la vitesse, s'est fait doublement sentir : il fallait d'abord retrouver les quelques chevaux absorbés par l'entraînement de la pompe, ce qui est encore le cas général. Il fallait ensuite vaincre la résistance accrue de la coque, qui s'enfonce de 20 à 40 centimètres, sous la cargaison d'eau que représentent les grands viviers actuels, construits dans les cales. Car nos thoniers tendent à devenir, eux aussi, de petits « tankers » à eau de mer : à bord de « Christiane » et de « Maïté-Charlotte », par exemple, le poids des viviers pleins et de leur installation avoisine le tiers de celui du bateau normal.

Quant à la sûreté de marche et à l'endurance, leur importance devient énorme. La première raison est que l'arrêt accidentel du moteur signifie, sauf la présence d'un auxiliaire, la perte de l'appât vivant, c'est-à-dire de la journée de pêche, pour peu que la panne survienne au large, ou à une heure avancée de la journée.

L'autre raison qui doit inciter un armateur à choisir le meilleur matériel existant, c'est que pendant les cinq mois de la campagne de thon, les ateliers de mécanique sont surchargés de travail, et sollicités de tous côtés, pour installer, ou mettre au point, de toute urgence, moteurs neufs ou viviers supplémentaires. Ils n'ont plus guère le temps, dans la seule journée du samedi, où la flottille ne sort pas, de se pencher avec assez d'attention sur un moteur défaillant. La saison thonière est, presque partout d'ailleurs, un « coup de feu », qui sauve l'année, mais impose au matériel, comme aux équipages, un travail harrassant, en vue duquel tout doit être préparé avec un soin méticuleux.

Il n'est pas vain de signaler que, de cette sélection sévère, les moteurs BAUDOIN sont sortis bons vainqueurs, dans toute leur gamme de puissances. On voit même cette Maison confier ses prototypes à des thoniers luziens, dont le dur service (reprises brutales, ralentis prolongés) constitue un sérieux banc d'épreuve. De leur côté, les moteurs américains « GM » se montrent souples et résistants ; leur absence de vibrations et de bruit est jugée favorable à l'approche du thon, comme de la sardine...

Pour en terminer avec les questions d'équipement, il faut citer la radiophonie, dont les postes deviennent de plus en plus nombreux, à bord des thoniers basques. Au début de l'année 1951, vingt-huit bateaux, soit plus du quart de la flottille, en étaient pourvus : en majorité les « grands », mais aussi des moyens et des petits (12 mètres). La TSF a fait son apparition sur les sardiniens-thoniers en 1948, lorsque quelques petits chalutiers, qui en étaient munis depuis longtemps, pour leur sécurité, sont venus à la pêche au thon, dès l'adoption du vivier, et certains même un peu avant, le chalut ayant cessé d'être rentable. Elle leur rend service surtout lorsqu'ils s'associent par paires, pour se porter une aide mutuelle : il a suffi à certains bons équipages, d'une semaine, d'une journée même, pour amortir leur poste, grâce à la valeur d'un renseignement échangé en « code secret ». Supposons que le « peïta » (la boëtte) soit difficile à découvrir : l'un des com-

pères décide de chercher vers Capbreton, l'autre, vers « Les Arbres », à une heure de route au-delà ; leurs chances augmentent... Le premier des deux qui fait lever la sardine, passe le mot à l'autre, dont les platiers n'ont peut-être rien trouvé. L'usage veut que les bateaux bénéficient du surplus de l'un d'eux dans l'ordre où ils le demandent, en tournant autour de lui. L'associé, averti avant même que le filet soit à l'eau, se dépêche vers le chanceux, et partage avec lui le précieux appât qui, en son absence, devait revenir au premier à se présenter. L'un des équipiers aura donc, très certainement, sa journée de pêche sauvée par la radio¹.

Un autre jour, l'alerte sera donnée au camarade pour le thon lui-même, et, au lieu d'errer, peut-être jusqu'au soir, le bateau, appelé au bon moment, n'aura besoin que d'une petite heure, pour garnir sa cale de 2 ou 3 tonnes.

EN ACTION DE PECHE « AU VIVIER »

Après cette analyse, un peu aride dans ses détails, du matériel exigé par l'appât vivant, il nous faut reprendre la mer, et aller voir, en pleine action, les thoniers luziens, dont le retour au port constitue, chaque soir d'été, pour des centaines de touristes, la plus vivante attraction.

Entre l'ancienne pêche « alecian » et celle-ci, les différences ne portent, initialement, que sur la capture et la conservation de l'appât. Au lieu d'avoir simplement le petit filet léger qui permettait à un équipage adroit de cueillir, « au lasso », pourrait-on dire, une pelote d'anchois en surface, voilà nos thoniers redevenus tous sardiniers, avec les accessoires encombrants et l'équipage nombreux qu'exige leur métier hivernal. Le grand filet tournant, ou bolinche, avec ses 70 à 80 brasses de long, pèse assez lourd, dans la coursive bâbord, pour que les bateaux les moins stables soient obligés de désaxer sur tribord le vivier de pont. Et voici son attirail complémentaire, bien connu : à l'arrière (tribord) le tonneau de rogue, arrimé avec soin, et coiffé par les baquets de l'appât à sardine ; le sac de tourteau d'arachide, que l'on garde dans la cale, à l'abri de l'humidité. Sur la plage avant, nous retrouvons, emboîtées l'une dans l'autre, les deux plates triangulaires ; il n'y en a qu'une sur les plus petites unités. Des parcs à sardines il ne reste, bien entendu, que celui de la pointe avant. Dans la coursive tribord, enfin, sont rangés, à côté des crocs, les deux ou trois espars nécessaires à la manœuvre du bolinche : les perches fourchues (« chardia ») pour maintenir l'ouverture de la poche finale ; le grand aviron servant à faire pivoter le bateau, pour écarter le filet de l'hélice ; on gardait aussi, dans les débuts, pour le cas de capture surabondante de belle sardine, la vaste « salabarde », ou épuisette classique, qui en contient une quarantaine de kilos. Mais comme il s'agit maintenant de garnir les viviers d'un poisson aussi intact que possible, on ne se servira, pour la pêche au thon, que de deux autres épuisettes, beaucoup plus légères et maniables. L'une, en « sarda » (filet fort) contenant 4 à 5 kilos, pour charger les viviers ; l'autre, en filet léger, est plus petite, et à peine creuse, avec un manche assez court : elle ressemble plutôt à une écumoire, et sert à saisir l'appât, pendant la pêche elle-même, pour le jeter, ou le distribuer aux lignes. Au début, le modèle le plus en faveur, pour cet usage, était simplement le petit haveneau à crevettes des bazars de jouets.

¹) En 1950 et 1951, ces associations pour l'appât fonctionnèrent moins bien qu'au début, et la distribution ne se faisait plus qu'en faveur des bateaux présents.

La pêche préalable de l'appât vivant va donc se dérouler exactement comme lors d'une sortie à la sardine. C'est, aux premières lueurs de l'aube, le rassemblement de cinquante à cent unités, sur les fonds sableux de 10 à 30 mètres : plateau de Bidart, Chambre d'Amour, Forges du Boucau, Capbreton, et pratiquement, toute la longueur du rivage landais. Ces bateaux sont souvent groupés sur des étendues minuscules ; des retardataires arrivent au milieu du groupe, se faufilent, s'intercalent, en suivant avec attention les relèvements de la côte qui leur permettent d'éviter les roches dangereuses. On peut s'étonner qu'il reste encore des sardines dans ces eaux, depuis des semaines qu'elles sont mises en coupe réglée ! En fait, le stock diminue bientôt. Pour accroître leurs chances, beaucoup de bateaux posent leurs platiers en deux endroits différents, et attendent à mi-distance. Ils « tournent » (jettent le filet) au premier des deux qui signale du poisson dans son appât.

Au début de chaque saison, le secteur tout proche de Guéthary-Bidart, baptisé « Mendi-Azpia », fournit à tous, presque sans coup férir, les 200 à 250 kilos d'appât indispensables. Mais dès la fin mai, ces eaux surpêchées s'appauvrissent, et il faut cher-

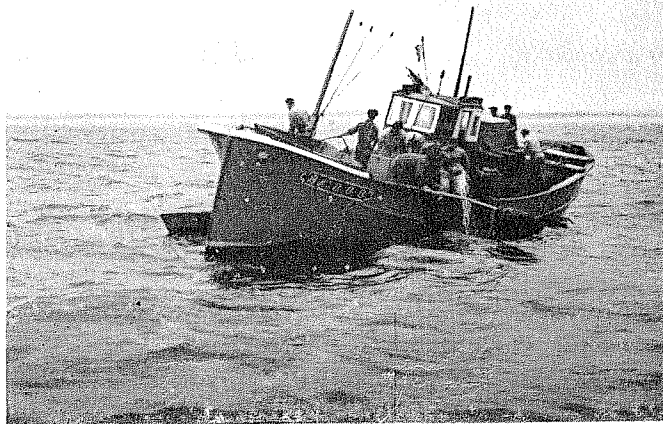


Photo VELEZ - St-Jean-de-Luz

Devant la côte landaise, «Ciboure II» charge ses viviers

cher plus au nord, tâter différents endroits. La tactique de prudence consiste à commencer la recherche du « peïta » par le point le plus éloigné du thon, que l'on désire prospecter, et à appareiller assez tôt pour s'y trouver au jour levant. On a ensuite le temps, s'il est nécessaire, d'essayer les autres points, tout en se rapprochant du véritable lieu de pêche.

Revenons à l'opération elle-même, qui n'a rien de spécial, jusqu'au moment où il ne reste à l'eau, du filet, que le « sac » terminal. On laisse à celui-ci l'ampleur suffisante pour que le poisson puisse nager sans trop de bousculade. Armé de l'épuisette de remplissage, c'est souvent le patron lui-même qui s'agenouille sur le plat-bord, et passe

délicatement son engin au milieu de la masse grouillante. Un homme, debout sur le vivier, est chargé de basculer l'épuisette, et de compter le nombre de « pelletées », afin que la capacité viable ne soit pas dépassée. Le soin et la rapidité apportés à cette opération ont une grande influence sur les chances de survie du poisson. Les meurtrissures sont pourtant inévitables, et commencent dans le bolinche : sa vaste nappe, froncée par la coulisse, forme des plis dans lesquels les sardines sont plus ou moins roulées, avant d'être amenées en surface. A voir le nuage d'écaillés qui s'échappe du sac, et celui qui éclabousse les abords de l'hiloire, on reste étonné de la façon dont les prisonnières supportent dix à quinze heures de cohue dans le vivier.

Les pêcheurs américains sont arrivés à réduire au minimum les inconvénients de ces deux opérations : d'abord en utilisant une senne non coulissante, le « lampara », moins vaste que le bolinche. Puis, lors du transvasement, en immergeant l'épuisette pleine dans le vivier, avant de la retourner. La première solution paraît difficilement applicable sur la Côte basque, mais la seconde est une simple question de soin.

Après quelques instants de panique, la masse des sardines descend vers le fond, et se met à nager calmement en rond, bien répartie dans tout le volume d'eau. Le poisson semble s'accoutumer d'autant plus vite à sa prison, qu'il y trouve plus de clarté. On en a la preuve en se penchant au-dessus d'une hiloire de faible largeur, de façon à masquer suffisamment le jour : tout le contenu du vivier se précipite vers la surface, en une sarabande terrifiée, et y perd un nouveau paquet d'écaillés.

Les divers poissons d'appât

Jusqu'à présent nous n'avons parlé que de sardines, parce que c'est l'appât le plus fréquent, et le meilleur, à tous points de vue : d'une part, germes et thons en sont très friands ; d'autre part, sa taille moyenne est commode pour le pêcheur, et ne varie que modérément. Les moules habituels, entre 40 et 60 au kilo, donnent les meilleurs résultats. Plus grosses, leur nombre serait moins élevé dans le vivier, et l'appâtage devrait être moins généreux ; plus petits, les poissons seraient trop légers comme boëtte et n'auraient pas la force de traîner une ligne assez résistante. La sardine domine également par sa bonne tenue dans les viviers, où elle conserve presque toute sa vigueur, jusqu'au soir ; on peut même, avec des précautions, l'utiliser le lendemain matin. C'est donc par rapport à elle qu'il faut situer l'intérêt des autres poissons que les thoniers basques trouvent dans leurs filets, et auraient grand tort de dédaigner, surtout aux heures où la sardine se fait rare.

Parlons d'abord de son compagnon, et proche parent, l'anchois. Il est souvent, près de la côte, mélangé à la sardine, et comme il prend toujours le dessus sur elle dans l'appât, il peut constituer jusqu'à 90 % de la prise, dans les eaux peu salées de la Barre de l'Adour. Dans ce cas, on charge moins les viviers, car l'anchois, faible par lui-même, supporte très mal la captivité, et c'est là son principal défaut. Si le lieu de pêche n'est pas à plus de trois ou quatre heures de route, et si la mer est peu agitée, il sera encore excellent comme appât, parce qu'il reste en surface, et y maintient le thon, en l'excitant beaucoup... Mais, accroché à l'hameçon, il perd aussitôt sa vitalité. Aussi réserve-t-on précieusement pour cet usage les quelques sardines du lot.

Les deux autres espèces figurant dans les bolinches en quantités notables, aux mêmes endroits, sont les chinchards (*Trachurus trachurus*) et les bogues (*Box boops*), qui n'ont de valeur que pour le thon rouge, carnassier plus rude et plus éclectique que le germon. Encore faut-il que ce soient des jeunes, pour intéresser des thons moyens (10 à 25 kilos) : environ 30 au kilo pour le chinchard, et 20 pour la bogue, sont les moules limites ; au-dessous de ces chiffres, on n'a de chances qu'avec les gros thons. *Trachurus* a un inconvénient sérieux : mêlé à la sardine, il la blesse et lui arrache des écailles, avec les épines de ses boucliers. On doit éviter de mélanger dans un vivier des poissons différents, et surtout ces deux-là. Mais rendons au chinchard ses qualités : il résiste plus que tous les autres à la détention, et, comme boîte, sera préféré à une sardine affaiblie, car il traîne vaillamment la ligne, et son frétillement infatigable trompe la méfiance du thon. Quant à la bogue, sa vigueur n'est pas aussi grande, mais à taille égale, elle est plus attirante qu'un chinchard, parce que moins bardée de pointes.

Il est rare qu'un coup de filet sur la sardine, en toute saison, ne ramène pas cinq ou six maquereaux de belle taille. Ils résisteront mal, au fond du vivier, mais si nous ne devons pas aller loin, gardons-les tout de même, pour le cas où des « monstres », de 100 ou 200 kilos, viendraient effrayer et déloger un banc de petits thons attablés sur nos sardines : nous pourrions nous venger, en leur offrant un de ces maquereaux, orné d'un solide hameçon, avec 200 brasses de « saga » en réserve. Il le prendra sans hésiter... Mais pratiquement, il vaut mieux laisser ce jeu dangereux aux sportifs, bien équipés, de Tréburden !

On peut résumer en un petit tableau la comparaison des différents appâts (au même point de vitalité respective) :

Par ordre décroissant :

- | | |
|---|---------------------------------------|
| a) de préférence du thon rouge | Anchois ; Sardine ; Bogue ; Chinchard |
| b) de préférence du germon | Anchois ; Sardine |
| c) de résistance dans le vivier | Chinchard ; Sardine ; Bogue ; Anchois |
| d) de commodité comme boîte | Sardine ; Chinchard ; Bogue ; Anchois |

Au total, la sardine vient donc en première place. Quant au balaou (*Scombresox saurus*), il n'a pas encore été placé en vivier, mais il est probable que sa forme, et son tempérament de Scombrésocidé lui rendraient la vie très pénible, et très courte. Il est normal qu'aucune famille ne puisse supplanter les Clupéidés pour cet usage, car la richesse de leur chair, et l'absence de nageoires dures, en font une friandise pour les poissons carnassiers.

Supposons donc nos deux viviers garnis de sardines vigoureuses. Les plates à peine hissées à bord, notre unité, sans perdre une minute, a mis le cap vers l'ouest, et la flottille s'égrène à perte de vue, devant et derrière nous, faisant à peu près la même route. L'équipage se met alors à préparer les lignes, tout en surveillant l'horizon. Les engins de la veille peuvent évidemment servir, mais il en faut toujours un nombre suffisant de rechange, car leur vie est assez courte, dans cette pêche à allure de pugilat.

La composition des lignes et leur montage ont évolué, se sont perfectionnés par rapport à la pêche « alecian », grâce à de nouveaux matériaux. Les plus petits détails de cette question ont maintenant une importance capitale, alors que pour les lignes de traîne, les tolérances étaient plus larges, et la compétition entre bateaux, assez faible. En 1948, on ne voyait encore aucun changement, si ce n'est que le mélange fréquent de

thons rouges et blancs obligea à avoir des corps de ligne plus longs : 10 à 20 brasses de « brigna », allant du n° 15 au 24 ou 30. Comme empile, une seule brasse de fil d'acier, de 5 à 7 dixièmes. Quant aux hameçons spéciaux, ce fut d'abord la pénurie. La meilleure forme, pour une boëtte vivante, est celle dite à palangre : courbe demi-circulaire, mais tige plus courte. La légèreté est à rechercher, pour que la sardine puisse nager correctement pendant deux ou trois minutes, en s'enfonçant le moins possible ; il faut admettre un compromis assez étroit entre légèreté et résistance, ce qui cause la perte d'un certain nombre de poissons, par ouverture, torsion ou cassure de l'hameçon. L'approvisionnement direct en Norvège a remplacé, depuis 1950, l'achat d'hameçons espagnols, ou importés de Norvège en Espagne...

Le mode d'attache fut, pour les lignes à main du début, la torsade souple habituelle. Depuis 1949, on en utilise deux autres, rigides, mais moins visibles. L'une consiste à passer la palette de l'hameçon dans un œil du « laiton », toujours frappé de fil de lin, et aussi petit que possible, puis à bloquer l'ensemble par une légère ligature. L'autre se fait en trois tours serrés du fil d'acier nu, autour de la tige, puis cinq à six spires de blocage, sur lui-même ; le tout, ligaturé comme précédemment. Quand le poisson est peu méfiant, l'« artza » souple est préférable, semble-t-il ; elle diminue les risques de rupture, en épargnant à l'acier les torsions et flexions alternées, surtout si la taille de l'adversaire exige un travail prolongé ; elle s'impose, pratiquement, pour les lignes à main courtes.

Dès la première année, quelques équipages améliorèrent leur rendement, en teignant en bleu marine la partie pêchante du cordeau de chanvre, ce que tous imitèrent rapidement. Nous verrons qu'en 1949, le « brigna » traditionnel a été détrôné par les fibres synthétiques : ce progrès, qui eût été insignifiant avec la traîne, est venu bien à point, pour compenser la méfiance croissante du thon rouge.

Nous voici, après deux heures de route, par le travers de Saint-Sébastien. Sans regarder le profil tourmenté de la Côte basque espagnole, nous nous en douterions déjà, par la rencontre de ses minuscules barques à moteur, pêchant à la paille ou à la cuillère, avec deux, parfois trois hommes à bord. Bientôt nous distinguons des bateaux en travers du vent, arrêtés très près les uns des autres ; le rassemblement ne cesse de s'accroître des nouveaux arrivés, qui contournent lentement le groupe, à la recherche d'une place favorable. Un banc de thons est bien là, vaste comme cette petite armada, et probablement davantage... Est-ce la curée des grands jours ? Chaque homme observe à la fois les mouvements des autres bateaux, et l'étendue liquide qui nous entoure. Voici un bateau en plein travail : à un demi-mille, nous voyons des points brillants escalader sa coque à bonne cadence ; nous apercevons même, tout autour, les gerbes d'eau qui révèlent un poisson assez « chaud » : cap sur lui ! Mais, presque aussitôt, notre patron, mettant précipitamment toute la barre, désigne quelque chose sur tribord ! A moins de cent mètres, le frisson triangulaire d'un « balbaya » coupe la surface. Un pêcheur s'est posté au vivier, mais le patron lui fait signe d'attendre : il faut essayer de prendre la tête de ce petit banc. Au moment où nous allons lui couper la route à vingt pas, il débraye le moteur, et donne l'ordre d'appâter. Le « balbaya » s'est évanoui ; mais à peine nos premières sardines sont-elles tombées à l'eau, qu'un puissant remous déchire la surface, puis d'autres, et bientôt des dizaines de thons nous environnent de gerbes, de remous écumants (« Brach-takoa ») ; et si le fauve est passé un peu plus profond pour saisir la sardine, son terrible sillage se révèle encore par un bouillonnement (« Bacha »), à cinq mètres derrière lui. —

Faisons-les approcher, en jetant maintenant l'appât le long du bord : ils y viennent ! Les sardines qui leur ont échappé se regroupent aussitôt, et cherchent à se réfugier contre la coque, où on les cueille d'un coup d'épuisette, pour les relancer dans le tumulte. En nous penchant, nous voyons le gouffre bleu sillonné en tous sens de fuseaux brun rougeâtre : le bateau semble flotter sur un immense aquarium. — Des plages avant et arrière, les lignes sont alors jetées. Cela paraît tellement simple ! Et pourtant, demande tout le sang-froid, la précision et l'adresse d'une longue pratique : les deux mains doivent lancer ensemble, l'une le fil d'acier lesté de la sardine, l'autre, le corps de ligne (2 à 4 brasses) lové au préalable, de sorte que celui-ci se déploie en l'air, sans que son poids freine le départ du bas de ligne. Sitôt la sardine à l'eau, un éclair glauque passe, et l'engloutit. La secousse du ferrage oblige l'homme à bien caler ses jambes contre le pavois ; il embraque sa ligne au revers, jusqu'à l'acier, et reçoit alors l'aide d'un coup de croc, autrement plus difficile à réussir que lorsqu'on pêche à la traîne : la bête, surtout si c'est un



Photo VELEZ - St-Jean-de-Luz

Le thon maintenu par le croc, est assommé

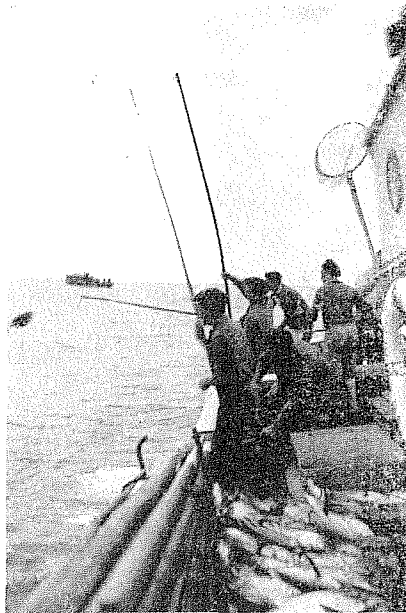
rouge, zigzague furieusement, et disparaît presque dans le geyser qu'elle soulève avec sa queue. — Celui-là assommé, décroché, jeté à l'écart dans la coursive, voici que le suivant se débat, trente secondes après, accroché à la même ligne... Et ainsi, pendant quelques minutes, ou pendant des heures, à quatre, cinq, six lignes par bateau.

Peu à peu, l'escadre se disperse. Les uns, ayant épuisé leur appât, retournent en chercher vers la côte française, s'il n'est pas trop tard. D'autres, trouvant que le thon s'est « refroidi », partent vers le large, à la découverte d'un autre banc. Tout patron est partagé entre la certitude de prendre quelque chose, à côté d'un groupe, sur un banc déjà fragmenté, et l'espoir de tomber seul sur un banc qui sera tout à lui, et se disputera plus violemment ses sardines. S'il peut jeter beaucoup d'appât, il détournera le banc à son profit, et ne craindra pas ses voisins. S'il en a peu, il fera mieux de s'installer loin,

pour que son aire d'appâtage efficace, son « trachka », soit indépendant. L'art essentiel de cette pêche, c'est précisément de savoir s'isoler sur un banc, pendant un temps suffisant pour profiter de sa fringale : la première condition du succès est donc de pêcher très vite. Si d'autres bateaux viennent « parasiter » le premier, et, comme ils le font souvent, s'attrouper autour, parfois jusqu'à le heurter, les thons, éparpillés entre plusieurs « trachkas », vont de l'un à l'autre, presque sans se faire prendre.

Lignes et cannes

Telle est la physionomie habituelle, l'ambiance de cette pêche, bien plus mouvementée, plus nerveuse, que celle de la traîne. Revenons maintenant à ses détails techniques.



Pêche rapide à la canne

On savait, dès le début, que les Américains pêchent uniquement avec des cannes, mais les Basques s'en tenaient, par routine, aux lignes à main. Un seul bateau, « Nivelle II », dès le mois d'août 1948, consentit, sur les recommandations de son armateur, M. A. ELISSALT, à se servir de fortes gaules en bambou, de 4 à 5 mètres de long, et les résultats démontrèrent leur bien-fondé. L'avantage de la canne est manifeste quant à la vitesse, à la simplicité et à la précision de manœuvre : la ligne proprement dite se ramène à un brin de fil d'acier, de même longueur, fixé à son sommet sur une boucle de « saga ». En outre, aucun cordeau épais ne touchant l'eau, les touches sont nettement plus fréquentes. La seule difficulté est, pour un homme, même robuste, de vaincre la force redoutable du thon rouge, lorsqu'elle est multipliée, par ce bras de levier, dans le rapport de trois ou quatre à un. Dès le ferrage, le secours d'un autre pêcheur est néces-

saire, pour peu que la bête atteigne une quinzaine de kilos. Un seul homme y arrive pourtant, si son réflexe a été assez rapide pour ne pas laisser à l'adversaire le temps de démarrer à pleine puissance, de « mettre la queue », comme on dit. Quand le thon a la tête hors de l'eau, il est presque neutralisé ; d'où l'intérêt de pêcher aussi près que possible de la surface, pour le voir prendre la boëtte, et le devancer dans l'effort, en ferrant soi-même dans la demi-seconde qui suit. Le thon rouge exige des réflexes beaucoup plus rapides que le germon, parce qu'il mord en plein élan, alors que ce dernier cueille la boëtte calmement : on le voit même, en arrivant dessus, se freiner avec ses pectorales largement braquées.

L'expérience de « Nivelle II » ne fit pas école en 1948, mais prouva que la canne avait droit de cité sur les thoniers basques, comme sur ceux de Californie. Les lignes à

main donnaient d'ailleurs toute satisfaction pour le germon, puisque les prises de 3000 à 4000 kilos par bateau furent fréquentes.

La campagne suivante débuta timidement, vers le 10 mai, avec les anciennes méthodes : traîne et cuillère. On se demandait si le thon rouge voudrait des sardines dès son apparition. Le 20 mai, « Pilar Canuto » répond affirmativement à cette curieuse question, en ramenant 41 poissons. Le reste de la flottille installe en toute hâte ses viviers de pont, et le 23, 15 tonnes sont mises à quai. Pendant les deux premières semaines, les cannes éliminent progressivement les lignes, et les apports ne cessent d'augmenter. Quelques équipages, parmi les meilleurs, restent pourtant fidèles aux lignes à main, tel « Margemo II », qui dépasse à plusieurs reprises les quatre tonnes dans la journée. Ces premières hécatombes de thons rouges montrent, en particulier, qu'un bateau n'a pas intérêt à utiliser simultanément cannes et lignes ; et surtout, que cette espèce demande à être appâtée abondamment, et avec des sardines bien vivantes, si l'on veut voir le rendement se maintenir.

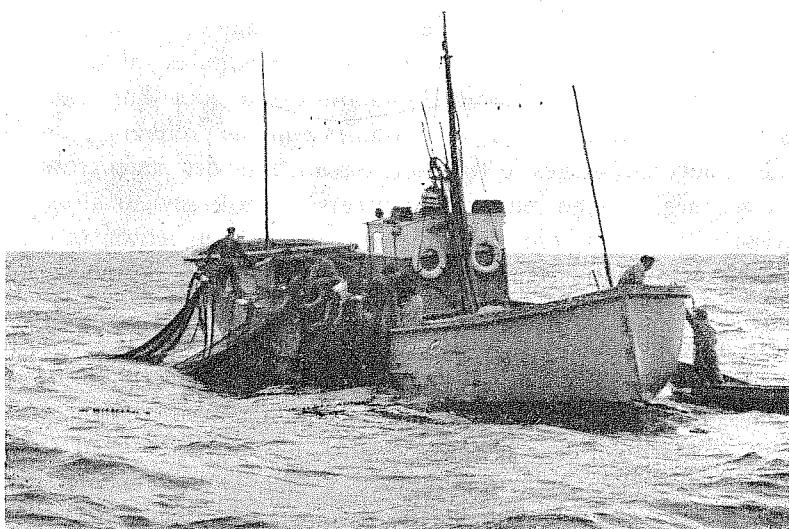


Photo VELEZ - St-Jean-de-Luz

Le bolinche est ramené à bord. Remarquer les cannes et les poulies

Les cannes étaient le plus souvent groupées en éventail autour de la poupe, ou le long de la coursive tribord, suivant la place disponible, mais toujours aussi près que possible des viviers, dont le service demande deux hommes : l'un qui sert les boîtes, dans la plus petite époussette ; l'autre, qui appâte sans arrêt, mais en tenant toujours compte des réactions du poisson, que sa position surélevée lui permet de suivre.

Dans la première semaine de juin 1949, la canne a acquis toute sa commodité, grâce au dispositif très ingénieux que voici : un fort câble d'acier, tendu de l'avant à l'arrière entre deux mâts de trois à quatre mètres (et parfois étayé d'un troisième au centre), porte autant de poulies qu'il doit y avoir de cannes en action. Une forte drisse, passant sur la poulie, soutient la canne près de son extrémité, ce qui en fait un petit mât de

charge. Ainsi, celui qui pêche ne se fatigue pas du tout, et ne travaille plus dans l'appréhension d'un poisson plus fort que lui. Il n'a plus qu'à ferrer, et à prévenir instantanément son aide, dont la traction sur la drisse fournit les trois quarts de l'effort. Il lui reste simplement à diriger la canne, pour qu'elle n'aille point entraver le mouvement des cannes voisines.

Mais le câble est rarement assez tendu pour soutenir la traction simultanée de plusieurs drisses ; aussi une barre de bois, rigide par elle-même, lui est-elle préférable dans la plupart des cas. On a donc une sorte de portique léger, réduit à la longueur de la plage arrière, car c'est l'endroit qui s'est révélé le plus commode pour grouper les cannes. Dans les meilleures installations, comme celles des thoniers « Aïnhera » et « Hiron-delle III », le portique n'est pas dans l'axe du pont, mais déporté nettement sur tribord, pour rapprocher les poulies du point de fixation des drisses.

Pêcher toujours plus vite !

On gagne déjà un temps appréciable en levant directement le poisson, ce que la corde à piano moyenne ($^{9/10}$ de mm) et un hameçon, même petit, permettent jusque vers les 15 kilos. Le plus long est souvent de décrocher l'hameçon, sans risquer ses mains entre les deux « scies à métaux » qui garnissent les mâchoires du thon. Pour le décrocher, il faut l'assommer, et, au préalable, l'immobiliser au bout d'un croc, qui, en même temps, le soutient à la hauteur voulue. Certaines équipes préfèrent gaffer l'animal dans l'eau, avant de le lever. D'autres le font sur le pont, avec des petits crocs à une main, ou des crochets à poignée, comme ceux des chalutiers : ce rôle revient alors à celui qui manœuvre la drisse : il n'a pas besoin de quitter sa position en retrait, et ceux qui pêchent le long du bord, coude contre coude, parfois à cinq sur moins de quatre mètres, ne sont plus entravés par leurs aides.

Voici un autre grand avantage de la poulie : elle permet de supprimer l'ardillon de l'hameçon (en l'écrasant à la pince). La petite bosse à laquelle il est réduit, suffisante pour retenir la sardine, permet un décrochage instantané du thon. Et la pointe n'en pénétrera que mieux, au ferrage, dans une partie dure.

Ce système offre encore des commodités de détail, dont aucune n'est à négliger dans l'effort de vitesse ou de rendement. Il permet notamment d'utiliser des bambous plus légers, d'où économie de fatigue. Si le poisson est méfiant, il faut pêcher plus loin du bord, avec des cannes de 5 m 50 à 6 mètres, qui seraient impraticables, sans le soutien de la drisse, aux deux tiers de leur longueur ; aussi tout bateau bien gréé a-t-il aujourd'hui deux jeux de cannes : les courtes (4 mètres) pour le poisson « chaud », et les longues (5 m 50) pour le poisson « tiède »...

Du même coup, on ne voit plus de bambous emportés des mains, et remontant à 300 mètres de là, souvent sans le thon ; ni de cannes se cassant, malgré leur ligaturage, sous l'effort de deux mains ou d'une épaule supplémentaires. Enfin, plus de bain forcé, pour celui que la touche brutale surprend à contrepied, un jour de roulis.

Le perfectionnement que constituait la poulie, pour les thons de 10 à 20 kilos des premières semaines, prend toute sa valeur, lorsque, au cours du mois de juin, des poissons de plus en plus gros se présentent autour des bateaux. Avec des engins légèrement renforcés, un homme rapide sur la drisse, et deux solides gaffeurs encadrant le

pêcheur, il ne faut guère plus de cinq secondes pour embarquer une bête de 40 à 60 kg. L'équipage du thonier « Danton » affirme même avoir réussi l'opération sur un spécimen d'environ 80 kg !

Mais les dangers pour l'équipage proviennent bien plus des fortes cadences que l'on peut obtenir avec les petits thons. Toutes les précautions n'empêchent pas les accidents d'être très fréquents. Ils sont dûs, pour la plupart, aux hameçons, qui, dans leurs trajectoires plus ou moins désordonnées, viennent se planter dans les doigts, la paume des mains, les bras, et même les visages. Si l'ardillon était intact, le recours au chirurgien est inévitable ; la menace d'infection grave par le mucus et le sang du thon, oblige parfois le bateau à interrompre une séance de travail exceptionnelle, pour ramener son blessé à terre. Pendant les grandes semaines, l'effectif des marins immobilisés atteint 7 à 8 %, sur l'ensemble de la flottille. Mais combien de panaris, allant jusqu'à l'amputation du doigt, ne sont dus qu'à la négligence traditionnelle du pêcheur, et à son dédain de l'hygiène élémentaire !

Il est un autre travail dangereux pour les mains : l'opération de vidage des thons, quand ceux-ci sont nombreux, et que le temps manque. La nouvelle pêche a conduit à l'utilisation de gants protecteurs en caoutchouc, qui rendent ce travail, dit des « chakat-chak », bien moins pénible, et plus rapide.

Résultats d'une méthode étudiée

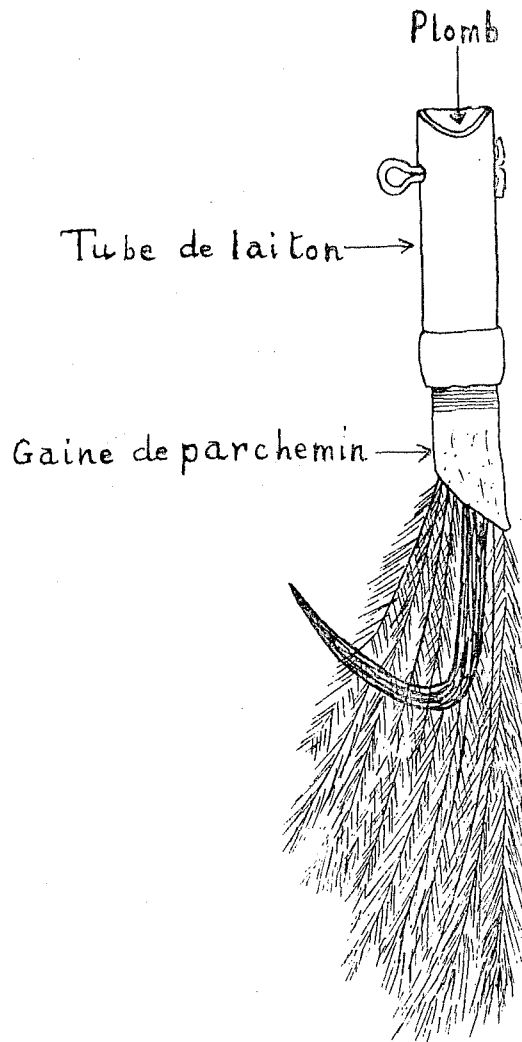
En perdant quelque peu l'allure de bagarre, de « petite corrida », qu'elle avait dans ses débuts, la pêche du thon rouge à la canne est devenue un travail d'équipe, bien réglé, presque calme, dans sa brutalité. Et cela, pour le plus grand bien de son rendement. Donnons une idée de celui-ci, par quelques chiffres : le bateau « Roi du jour II » parvenait, le 22 juin 1949, c'est-à-dire au bout du premier mois de cette pratique, à embarquer 5014 kilos en un peu plus de deux heures (record du thon rouge pour 1949) ; on lui attribue également le record de rapidité : 2500 kilos en 24 minutes ! Cet équipage est constamment en tête de la flottille, que ce soit pour la sardine ou pour le thon. La régularité avec laquelle les huit ou dix grands « as » se suivent au classement, n'est pas la remarque la moins curieuse à faire, à propos du nouveau procédé.

A l'instar des « Clippers » américains...

Parmi cette élite, figure un bateau qui a su pousser sa technique de pêche plus loin que les autres, et la rapprocher de celle du Pacifique. « Jeanne-d'Arc », puisque c'est son nom, est le seul qui utilise couramment, au lieu de la canne simple avec poulie, le système de deux cannes (donc de deux hommes) sur la même ligne, les deux courtes bannières formant une patte d'oie. Si les gestes et les réflexes ont un synchronisme suffisant, la cadence peut dépasser largement celle que permet la poulie. Le thon est naturellement levé sans hésitation, et franchit le pavois entre les deux pêcheurs. Ceux-ci travaillant de front, le long du bord, la mise en action de quatre ou cinq lignes exige presque toute la longueur du bateau, qui doit avoir une coursive assez large, et, si possible, un franc-bord peu élevé. En raison de cette dispersion des lignes, la distribution des sardines de boîte est moins commode. Aussi cette méthode ne prend-elle toute sa valeur qu'avec

l'utilisation des leurres dits « plumes américaines ». Le principe en est bien connu à Saint-Jean-de-Luz, où un petit nombre de thoniers ont eu l'occasion de l'expérimenter avec quelque succès. Mais ce qui a permis à « Jeanne-d'Arc » d'en tirer un parti beaucoup plus fréquent, c'est son habileté à devancer les autres unités sur les lieux de pêche, et, presque toujours, à s'isoler, hors de leur vue, sur des bancs vierges, arrivant du large.

Voici, sommairement, en quoi consiste cette pêche, qui a une faveur très justifiée dans le Pacifique. Au lieu de déposer dans l'eau, avec une gaule de 4 m, un hameçon classique portant un poisson vivant, on fouette l'« arène liquide » à l'aide d'une ligne courte (1 m 70 à 1 m 80) terminée par un très fort crochet, lesté de plomb sur sa tige,



et orné de plumes blanches et colorées. Le thon, rendu comme enragé par l'appâtage intensif, confond la chute et le sillage de cet objet blanchâtre, et se jette dessus. Profitant de cet élan, sans que l'animal ait le temps de réaliser sa méprise, au milieu du bouillonnement entretenu à l'aide de bâtons, le pêcheur le ferre, et le lance derrière lui, d'un seul effort des bras et des reins. Le poisson à peine tombé sur le pont, la traction de la ligne cesse, et le crochet se libère de lui-même, à la fois par l'effet de son lest, et de la forme cônica, très prononcée, de sa pointe. Et le geste recommence instantanément... La canne utilisée est forcément rigide, et courte : 2 m 50 à 2 m 70 ; la ligne se réduit à deux petits brins de fil d'acier, de 8 à 10 dixièmes de millimètre, articulés entre eux de façon à ne pas faire de coques ; elle est reliée à la bannière souple par un émerillon à largage instantané.

Plus les pêcheurs sont près de l'eau, et plus leur travail est aisé. Suivant la taille des poissons, les cannes sont couplées par deux, trois, et même quatre sur chaque ligne. Ce procédé n'est utilisable que si le banc est extrêmement ardent, et il ne devient tel, qu'à trois conditions : qu'il soit poussé par un besoin impérieux de nourriture, et non en migration ; ensuite, qu'il soit assez important ; enfin, que l'appât vivant ne lui soit pas ménagé. Lorsque le poisson est moins « chaud », force est aux pêcheurs de San Diego de renoncer aux leurres, et d'employer les boîtes vivantes sur des hameçons classiques, comme le font les Basques ; le rendement, encore très intéressant, ne peut plus être alors que le quart ou le tiers de celui de la « plume ».

Notons que la ruse qui consiste à battre l'eau, pour accroître la confusion, est employée par les Luz'ens, sous une forme un peu différente : un homme déverse sans arrêt des seaux d'eau sur les lignes, et autant que possible, au moment précis où les sardines d'appât tombent à la mer. Très vite, les thons s'habituent à venir manger dans cette écume, qui diminue la visibilité du fil d'acier et de l'hameçon. Ce travail peut être rendu plus efficace, et beaucoup moins pénible, en utilisant la manche d'arrosage du pont.

Le procédé rappelle celui du jet d'eau, que les pêcheurs siciliens découvrirent par hasard, il y a un demi-siècle, pour faire mordre les germons à la traîné.

Retour aux lignes longues, avec l'appât vivant

Toute médaille a son revers. Que ce soit au vif ou à la « plume », il est impossible d'exécuter des rafles aussi importantes et aussi rapides, sans perdre de nombreux poissons. La proportion des pertes est assez variable, et difficile à chiffrer, mais sa moyenne doit largement dépasser dix pour cent des captures. Quand le banc se regroupe, la présence des « blessés » doit impressionner la communauté au moins autant que l'absence des « disparus ». Et les thons rouges, une fois leur excitation passée, comprennent, et retiennent fort bien le danger qu'il y a à s'approcher des bateaux. Ils mangent ce qu'on leur lance, mais à distance respectueuse, et attendent que le bateau se remette en marche, pour faire un superbe « sardara », à trente mètres dans son sillage, sur l'appât qui s'était réfugié contre la coque, pendant l'arrêt. Il faut donc pêcher là où se tient le thon, c'est-à-dire abandonner les cannes, pour de longues lignes à main.

Cette façon de pêcher, beaucoup plus lente, que les thoniers basques durent adopter dès le début de juillet 1949, a été nommée : « Sasian » (prononcer « chachiane »), ce qui veut dire : « dans le sillage ». Le terme « alecian » désigne alors, par opposition, la pêche aux lignes à main courtes, le bateau étant immobile. Dans le procédé « Sasian », en effet, le bateau avance à chaque instant de quelques mètres, pour permettre l'allongement des deux ou trois engins, qu'il serait impossible de jeter assez loin. Puis il s'arrête en attendant la touche, repart pour la remise à l'eau d'une ligne, et ainsi de suite. Ce travail rappelle, par son rythme, celui de la traîné, et demande une grande patience, car il faut parfois appâter un long moment, et changer souvent la boîte, avant d'obtenir le premier ferrage. Mais son rendement reste intéressant, surtout avec les gros thons, et permet, à un équipage adroit et tenace, de rentrer, le soir, avec plus de 1000 kg.

De la pointe arrière, donc, on met à l'eau deux lignes, et parfois, de l'avant, une troisième, qu'un petit tangon de « Morrongo » écartera de la coque. Ces lignes sont caractérisées par une finesse poussée en proportion de la méfiance du thon. L'hameçon, aussi petit que possible, conserve naturellement son ardillon ; le fil d'acier n'a plus que 4,5 ou 4, ou 3,5 dixièmes de millimètre, et sa longueur va de deux à six brasses. Le corps de ligne, affiné en conséquence, pour la partie pêchante, était au début du « brigna » classique, soigneusement teinté en bleu (numéros 18 à 12). On lui préfère maintenant le nylon câblé (bleu) ou encore mieux tressé (bleu ou vert), comparable, en plus gros, aux soies à lancer, genre « Abeille », pour la pêche d'amateur en rivière. Ce matériau offre, à un degré inégalable, les quatre caractéristiques recherchées : solidité, élasticité, souplesse et légèreté dans l'eau ; malgré son prix élevé, tous les équipages l'ont adopté, et chaque ligne en comporte 10 à 15 brasses. On a également essayé le « gut » de nylon,

de 100 à 120 centièmes de millimètre : par sa translucidité, il peut concurrencer la soie tressée, mais ne remplacera pas le fil d'acier pour les bas de ligne.



Photo VELEZ - St-Jean-de-Luz
Pêche aux lignes à main longues

Puis, comme réserve à filer, l'engin comporte ensuite une cinquantaine de brasses d'un « brigna » plus résistant, mais toujours teinté. Le tout soigneusement lové dans un tamis, comme une ligne de traîne.

On choisit, pour boëtter, une sardine aussi vigoureuse que possible, ou un chinard, que l'on met à l'eau avec soin, et à mesure que le bateau progresse lentement, le pêcheur dévide sa ligne, en donnant toujours assez de mou pour que la boîte puisse nager entre deux eaux, à sa guise, et se confondre, le plus possible, avec les sardines libres de l'appât. Le thon se ferre souvent de lui-même, avec force ; s'il est d'humeur trop placide, on l'aide, d'un léger coup de poignet... Mais, sitôt piqué, il démarre de toute sa puissance, et la ligne doit être filée, pour commencer, avec le maximum de douceur. Comme sa vitesse est comparable à celle d'une ligne de traîne, et sa résistance beaucoup moindre, il est préférable qu'un homme, derrière le premier, la fasse passer dans ses mains, pour assurer un délovage régulier, sans perruque ni coque. A la récupération, il assure, inversement, le lovage en bon ordre, dans le tamis, et veille sur le fil d'acier, à l'arrivée du thon. Si celui-ci est seulement de 30 à 35 kilos, il exige souvent plus d'un quart d'heure de lutte fatigante, et certains jours, en dépit de toutes les précautions, on perd presque autant de pièces que l'on en embarque.

Le thon blanc en 1949

Sa poussée vers le fond du Golfe fut beaucoup moins massive que celle de 1948, et s'arrêta, dans l'ensemble, plus au large. La flottille luzienne en débarqua tout de

même un millier de tonnes, grâce à l'amélioration des bateaux, et surtout des viviers. La concurrence espagnole se fit aussi sentir, rien qu'à la ligne. Quant au filet tournant, quelques-uns des leurs réussirent, notamment sur les bancs de petits germons, de 3 à 5 kilos, quelques coups assez heureux, allant jusqu'à 4 et 5 tonnes de poisson. Certains bateaux virent leur filet se rompre, sous la poussée de plusieurs milliers de germons qu'ils avaient patiemment groupés, en les appâtant à l'anchois mort. Mais depuis le début de l'année 1950, cette pratique est interdite par les autorités espagnoles ; elle n'a donc aucune chance d'être admise par les groupements professionnels en France.



Photo-Editions ELCÉ - Bordeaux

La pesée des thons blancs

Peu de nouveautés techniques ou d'enseignements à tirer de cette deuxième saison de thon blanc, au vivier. On a pu vérifier que celui-ci, beaucoup plus vorace, et moins méfiant que le thon rouge, n'a pas besoin, comme lui, d'être « chauffé » par un appâtage aussi abondant. On peut même en faire, par moments, des pêches très appréciables, avec des sardines ou des anchois morts, à condition de ne pas se trouver à proximité d'un bateau qui jette du poisson vivant !

Après avoir essayé les cannes, un grand nombre d'équipages sont revenus aux lignes à main, et en ont tiré des rendements comparables à ce que la canne avait donné de mieux pour le thon rouge. Le record de la journée au germon a été porté, en 1949, par le bateau « Noïzbait », à 5613 kilos. Le problème est le même que pour le thon rouge : savoir « tomber », et rester seul, sur un banc puissant, et avoir des hommes aussi adroits qu'athlétiques, pour atteindre, et soutenir la cadence que permet cette voracité, à la fois placide et aveugle, du germon. Nous savons d'ailleurs que sur les Clippers de San

Diego, c'est parfois la fatigue physique des pêcheurs, et non pas l'assouvissement du poisson, qui met fin aux plus grandes séances de travail.

La capture proprement dite du germon ne présente donc pas de difficulté. Reste le véritable « hic » de cette pêche : la découverte des bancs. Dans la zone restreinte que prospectent les quelque cent unités luziennes, avec leur appât vivant, l'expérience acquise à la traîne, jusqu'en 1948, joue bien un certain rôle, mais qu'il ne faut pas exagérer. L'important, c'est que l'équipage entier participe à l'effort du patron, et exerce une veille implacable sur le saut possible dun thon, ou le mouvement d'un « traînier » espagnol à l'horizon.

Mais rien ne prouve que, sur le passage du bateau, il n'y ait pas un banc très bien disposé à mordre, et simplement immergé de quelques brasses. Sans parler de l'ASDIC qui s'imposera sans doute un jour, comme s'est imposée la radiophonie, il existe deux stratagèmes très simples, pour « provoquer » le thon : l'appâtage en route, et... la ligne traînante classique. Le premier procédé, dont personne ne peut dire quel patron en a eu l'idée initiale, a été utilisé dès 1949, par tout le monde, et autant pour le thon rouge que pour le germon. Il consiste simplement, pendant que l'on fait la route de recherche, à placer deux hommes à l'arrière, qui lancent, de distance en distance, une sardine bien vivante, et surveillent attentivement l'endroit de sa chute. Si un thon la voit et s'élançe des profondeurs, il ne la saisira, le plus souvent, qu'à la surface, vers laquelle son instinct la pousse toujours à fuir. Le bateau fait aussitôt demi-tour vers le point du « bacha » (remous), et jette une petite série de sardines : si la « réponse » doit être affirmative, elle est instantanée... et le nombre de réponses obtenues de cette façon, sous la forme de 2000 à 3000 kilos, parfois, justifie le sacrifice journalier de 2 ou 3 kilos d'appât vivant.

Une ou deux lignes de traîne, surtout à la recherche du germon, peuvent être utilisées dans le même but. C'est la pratique courante dans le Pacifique, où les thoniers à l'appât vivant, de toutes tailles, sont ornés de deux tangons encadrant le mât, à la manière des dundee de Groix. Les Luziens n'ont, semble-t-il, pas encore eu recours à la ligne indicatrice : l'appâtage en route est évidemment plus efficace, et plus simple, sur les courtes distances.

La campagne de 1950 : Triomphe et danger de l'appât vivant

Le déroulement de la troisième campagne, nettement moins brillante que la précédente, fut encore instructif, en montrant l'inconvénient de la nouvelle méthode, et contribua à modérer un enthousiasme quelque peu imprudent.

A la fin d'un hiver presque nul du point de vue sardinier, nous voyons l'armement luzien poursuivre son effort de modernisation, sur tous les points : refonte et agrandissement de plusieurs coques, remplacement des moteurs insuffisants, par des modèles plus éprouvés et plus puissants, moto-pompes robustes, viviers de cale remplaçant presque tous les viviers de pont, passerelles et aménagements plus pratiques, postes de TSF, enfin, construction, dans les coques assez vastes, d'une petite glacière pour le thon. On voit surtout une floraison d'unités neuves, presque toutes dans la classe des « grands », de 16 à 19 mètres, prises en mains par les plus dynamiques des jeunes patrons. En somme, la plus forte vague d'investissements qu'ait connue l'industrie luzienne, si l'on y ajoute les trois usines de conserve récemment montées, et les nouvelles entreprises de mareyage.

Le thon rouge s'est présenté le 1^{er} mai, à quelques petites barques parties en reconnaissance. Et la montée attendue des sardines sur les fonds tout proches de « Mendi-Azpia » a permis de tirer le meilleur parti possible de la formule, pendant tout le mois. La meilleure semaine, du 22 au 28 mai, a représenté environ 450 tonnes d'apports, et dans la seule journée du 24, qui s'inscrit pour 145 tonnes, la plupart des unités ont pu battre leur record individuel : un bateau atteignait 7800 kilos, plusieurs dépassaient les 6000 kilos, et devaient aller à la côte jusqu'à trois fois pour refaire leur provision d'appât : la grande concentration de thons n'était pas, en effet, à plus de cinq milles des d'gues de St-Jean-de-Luz.

Mais à partir du 1^{er} juin, le rendement fléchit d'un coup. Le contingent de poisson ne s'est pas renouvelé comme on l'espérait, et, exceptionnellement châtiés par un mois de grandes pêches, les thons rouges, à part quelques nouveaux bancs de très petits, se sont montrés exceptionnellement méfiants. Cette situation s'est prolongée pendant près de deux mois, en entraînant un sérieux gaspillage de sardines. Aussi, à partir de la fin juillet, on put voir un revirement caractéristique : quelques grands thoniers, reprenant leurs perches et leurs lignes de traîne, explorèrent le large, à la rencontre du germon, dont ils firent des prises très convenables. D'autres, jusque vers la mi-août, purent pêcher les gros thons rouges, également au large et plus vers l'ouest, à la paille de maïs et à la cuillère, en attendant que le germon fût à moins d'une journée de la côte landaise.

Celui-ci, pendant sa brève approche, donna lieu à une semaine très intéressante, du 18 au 24 septembre. Dans la journée du 19, 135 tonnes furent débarquées ; quelques jours avant, le record individuel de la journée au thon blanc avait été porté à 6800 kg (« Altza Muthila »).

Puis le mois d'octobre vit un passage important de bonites à ventre rayé (*Katsuwonus pelamis* L.) auxquels étaient mêlés quelques bonitous (*Auxis bisus* Raf.), espèces que les Basques confondent parfois sous le nom de « thon yoyo », ou de « thon marocain ». Quelques bateaux en firent des pêches importantes, malgré la petitesse des anchois d'appât. Et la campagne de 1950 s'acheva sur cette note mineure.

Variantes et progrès techniques en 1951

Commençons par signaler que, vers la fin mai 1950, tous les patrons, comprenant le tort qu'ils se causaient mutuellement en « parasitant » le bateau installé sur son « trachka », adoptèrent le règlement dit des 50 mètres, par lequel ils ne devaient ni s'installer trop près d'un bateau en pêche, ni jeter des sardines en passant près de lui. Cette convention, qui concernait aussi les bateaux espagnols, souvent hargneux et indéliçats, a pris force de loi, chez les Français, en 1951, et a permis de maintenir une concorde salubre.

Du point de vue technique, voici les principaux points à noter pour 1951 :

Le plus intéressant est une conservation bien plus longue de la sardine dans les viviers. Certains bateaux, dans des citernes n'atteignant pas 5000 litres, ont pu, grâce à leur moto-pompe auxiliaire, pêcher toute la semaine avec la provision d'appât faite le lundi.

Second point renforçant l'intérêt du premier : on a appris à pêcher les mêmes quantités de thons, blancs ou rouges, avec des quantités d'appât trois fois moindres qu'en 1949 et 1950.

Au sujet des engins, on a vu une utilisation très large des guts en nylon de 100 et 120 centièmes de millimètre, tant pour la canne que pour les lignes à main très fines, comme corps de ligne pêchant.

Le système des poulies a encore été utilisé pour les cannes de plus de 4 mètres, mais beaucoup moins qu'en 1949, car les thons rouges au-dessus de 20 kilos furent presque tous pris avec les lignes à main longues et fines, non plus « Sasia », mais jetées au vent, le bateau allant en dérive.

Enfin, pour le thon blanc, les cannes très courtes (2 m 50 à 3 m), si on pêche tout à fait en surface, permettent maintenant des cadences très supérieures aux lignes à main courtes, système « alecia ».

CONCLUSION

Comme on vient de le voir, la technique de l'appât vivant est encore, après cinq campagnes, en pleine évolution, et les années qui viennent apporteront certainement d'autres perfectionnements, grands et petits. Elle a eu, en tous cas, une influence très sensible sur la mentalité des pêcheurs basques : la routine est définitivement discréditée, et leur esprit, surtout celui des jeunes patrons, s'ouvre maintenant à toutes les nouveautés techniques concernant leur métier. Mais l'effort n'est pas terminé, si Saint-Jean-de-Luz tient à garder le titre de premier port thonier français, que lui a valu, en 1951, une production de plus de 4000 tonnes.

Saint-Jean-de-Luz, décembre 1951

SOURCES

- 1° Compte rendu du voyage en Californie effectué par M. Albert ELISSALT, au mois d'août 1949.
 - 2° Circulaire n° 354 du Comité Central des Pêches Maritimes (31 octobre 1949).
-